

Le Lac Saint Jean

VOLUME VIII — No. 30.

ST-JOSEPH-D'ALMA, JEUDI LE 16 DECEMBRE 1948.

PAUL TREMBLAY, Directeur

Exposition industrielle et commerciale bien réussie à Alma

Des milliers de visiteurs pendant ces trois soirs. — La petite industrie est à l'honneur. — Décorations et illumination féériques. — Nombreux prix de présence.

La grande exposition industrielle et commerciale qui s'est tenue cette semaine à St-Joseph d'Alma a remporté un succès extraordinaire. Des milliers de personnes ont visité l'exposition pendant les trois jours qu'elle a duré dans la grande salle de l'Hôtel de Ville de St-Joseph d'Alma.

L'exposition a ouvert ses portes lundi soir et pendant trois jours ce fut un flot continu de visiteurs qui ont admiré les nombreux exhibits de nos marchands et de nos industriels. La petite industrie a, en particulier intéressé les visiteurs et tous garderont un bon souvenir de leur visite à l'exposition.

La grande salle de l'Hôtel de Ville de St-Joseph d'Alma était magnifiquement décorée pour la circonstance et les kiosques autour de la salle disposés avec art donnaient un magnifique coup d'oeil au visiteur. Au centre deux exhibits parmi les plus magnifiques formaient comme un îlot dans cette mer de décors et de lumières.

Parmi les commerces ou industries représentés on remarquait Edmond Deschesnes, meubles; la balayeuse Rexair; J.-M. Dufour, photographe; Jules Gobeil, bijoutier; Jos-Louis Tremblay, boulanger; la Laiterie Lamontagne, la Société des Artisans, Wellie Maltais, ferblantier-plombier, les vêtements Bond et quelques autres.

On remarquait également les kiosques de J.-Isidore Barrette et Fils, Chez Jeanne, le Granit National, Sports et Spécialités, Henri Pelletier, la Coopérative des Bons Loisirs et Gagnon et Frère.

La plupart des exposants ont donné de magnifiques prix de présence chaque soir. Voici maintenant un aperçu des principaux kiosques:

LE GRANIT NATIONAL

Une des plus importantes industries de la région, le Granit National, avait un des plus intéressants exhibits de l'exposition. On pouvait y voir deux monuments en granit noir, des échantillons de granit pour monuments ou constructions.

On remarquait du granit Rouge Saguenay, du Noir Incomparable, les deux plus populaires; mais on en remarquait également d'autres très beaux et qui sont appelés à devenir très populaires tels que Gris incomparable, Rouge Roby et Peerlé In-

comparable.

M. Paul Bellemarre, comptable en chef du Granit National répondait avec grâce à toutes les questions des visiteurs.

SPORTS et SPECIALITES

Parmi les exhibits qui ont été les plus admirés à l'exposition on peut certainement mentionner celui de Sports et Spécialités de St-Joseph d'Alma, magasin d'articles de sport, en gros et en détail.

Un gigantesque skieur dessiné dominait le fond du kiosque décoré avec goût. Un magnifique étalage d'articles de sport, tel que patins, skis, batons de hockey ou de ski, vêtements de sport, traineaux, etc, faisait l'enivrement des visiteurs.

M. Vic Fillion, gérant de Sports et Spécialités, avec sa courtoisie habituelle, donnait à chacun les explications et renseignements désirés.

HENRI PELLETIER

La fabrication des meubles a atteint chez nous un degré fort avancé lorsqu'on considère le magnifique exhibit de M. Henri (Suite à la page 2)

Un héros à Grande Baie

Un héros sans le savoir s'est révélé à la Grande-Baie samedi matin, en la personne du jeune Hugues, 7 ans, fils de M. Philippe Simard, de notre ville.

Voici les faits. Vers 6 heures 30, un incendie se déclarait à la boulangerie de M. Herménilde Simard, dans un immeuble où étaient aussi installées quatre familles, parmi lesquelles au premier étage, celle de M. Philippe Simard, qui se trouvait dans la forêt depuis quelques temps. Madame Simard était alors seule avec ses sept enfants. Réveillée par les appels du petit Hugues, la mère s'empara de quatre de ses enfants et les conduisit en lieu sûr, pendant que son fils traversait une pièce envahie par les flammes, entraînant deux de ses petites soeurs de 3 et de 4 ans seulement, qui y dormaient, et réussissait à les sauver.

La maison est détruite. La famille éprouvée par cet incendie est dispersée temporairement chez des voisins charitables.

(Suite à la page 2)

Au Conseil de Ville

Le Conseil de Ville de St-Joseph-d'Alma s'est réuni lundi soir dernier sous la présidence de S.H. le maire J.-Aimé Fortin. On remarquait la présence de MM. les échevins J.-J. Maltais, Art. Harvey, Aurèle Bouchard, Roméo Côté, Laurent Gaudreault, Gonzague D'Ammours et Léonidas Tremblay.

Après lecture du procès verbal, le Conseil approuva les comptes et adopta plusieurs résolutions importantes dont voici les principales:

Attendu que Son Honneur le Maire a présenté au Conseil un projet de résolution de l'Union des Municipalités et qui se lit comme suit:

"Que demande soit faite au gouvernement provincial d'exempter les municipalités de l'application de toutes les lois actuelles concernant les conventions collectives de travail, le droit à l'arbitrage, le droit à la grève, le droit à l'association sauf une association locale, de façon à ce que les conseils municipaux retrouvent leur autonomie et remplissent le mandat d'administration qui leur a été confié par le peuple".

Il est unanimement résolu que Son Honneur le Maire, en sa qualité de directeur de l'Union des Municipalités, est prié de bien vouloir s'objecter énergiquement à l'adoption de cette résolution qui, si elle était adoptée, détruirait le travail que font nos syndicats depuis une trentaine d'années pour en arriver à un résultat qui semble satisfaire les employeurs et les employés dans la majorité des cas.

Le projet d'une nouvelle convention collective des employés municipaux est présentée au Conseil, et il est résolu que ce Conseil est disposé à renouveler la convention de l'an dernier sans y apporter aucune modification.

Il est résolu que M. G.-A. Caumartin soit nommé pour faire le recensement de la population de la ville.

Il est également résolu que l'attention de l'Honorable Ministre des Travaux Publics soit attirée sur le fait que l'un des piliers du pont jeté sur la Petite Décharge menace de s'écrouler et qu'il y aurait lieu qu'une inspection en soit faite le plus tôt possible par un ingénieur de son Ministère.

Importante résolution au Conseil de Ville concernant une demande de l'Aluminium

Lors de sa dernière séance, le Conseil de ville de St-Joseph-d'Alma, sous la présidence de S.H. le Maire J.-Aimé Fortin, a adopté une résolution qui a une grande importance et qui est appelée à avoir des répercussions un jour ou l'autre. Voici la teneur de cette résolution.

ATTENDU que ce Conseil est informé que The Aluminum Company of Canada a demandé ou est sur le point de demander au gouvernement de cette province de lui concéder de nouveaux pouvoirs d'eau, afin d'augmenter le débit de ceux qu'elle possède déjà et ainsi parer, dans l'avenir, à la pénurie d'électricité qui se fait sentir dans cette région comme partout ailleurs;

ATTENDU que la corporation de la Ville de St-Joseph-d'Alma achète de l'énergie électrique de Saguenay Transmission Company, pour en faire la distribution de la population de cette localité;

ATTENDU que Saguenay Transmission Company est une filiale de The Aluminum Company of Canada et qu'elle vend telle énergie électrique \$21.00 par C.V. ce qui constitue un prix exorbitant, si nous tenons compte du fait que l'usine génératrice de la Compagnie susdite n'est qu'à environ deux milles de cette localité;

ATTENDU que par suite du prix que cette corporation paie pour l'énergie électrique achetée de la susdite compagnie, elle doit charger aux consommateurs de cette ville un prix presque prohibitif pour le courant qu'elle leur vend;

ATTENDU qu'il y a lieu que la Compagnie réduise le prix chargé à la ville, ce qui lui rendrait possible d'accorder une réduction substantielle aux consommateurs de cette localité et faciliterait l'expansion industrielle dans notre ville;

IL EST EN CONSEQUENCE RESOLU:

Qu'advenant le cas où le gouvernement de cette province accéderait à la demande de The Aluminum Company of Canada, ce conseil suggère respectueusement qu'il soit imposé à ladite compagnie, en retour du privilège accordé, l'obligation qu'elle réduise d'au moins \$10.00 par C.V. le prix du courant qu'elle vend à cette corporation;

Que copies des présentes soient transmises à l'Honorable Ministre des Terres et Forêts ainsi qu'à monsieur le député du comté, le Dr. Antonio Auger.

Qu'une copie soit également transmise à la Régie Provinciale des Transports et Communications avec une copie de la lettre du Ministère des Terres et Forêts en date du 1er décembre 1948.

On recherche le voleur

Un voleur nocturne s'est récemment introduit dans le bureau de la Boulangerie Fortin, à Kénogami, et s'est emparé d'une somme d'environ \$100. L'individu, actuellement recherché par la Police provinciale, a pénétré dans le bureau en enfonçant une fenêtre et, après avoir brisé un coffre d'outils, il a fait sauter la serrure d'une armoire de sûreté pour s'emparer des sacs d'argent que l'on remettait aux livreurs, le matin. Le

Condamnation pour port d'armes

Un adolescent de 16 ans, de Jonquière, accusé de port illégal d'armes et de menace à la vie d'une personne, a comparu, dernièrement, en audience privée devant le juge Métayer et a été condamné aux jours de détention passés en prison, soit environ une quinzaine de jours.

voleur est encore au large, mais la police croit être sur une bonne piste.

Le Lac Saint Jean

Autorisé comme envoi postal de deuxième classe par le Ministère des Postes Ottawa.

Rédaction et administration: 154, rue S.-Cœur Case Postale 383

Rédacteur: Paul Tremblay

Tél.: Bureau 217 — Résidence 146

Abonnement: \$2.00 par année.

Imprimé par: "L'IMPRIMERIE DU LAC ST-JEAN"

Publié à S.-Jos.-d'Alma, tous les jeudis, par le "Lac St-Jean" Ltée

Il faut vivre pour nos morts

Nous vivons tous avec le souvenir de nos morts gravé dans nos cœurs; ce souvenir est impérissable et nous donne la force de vivre pour eux et avec eux. Chaque jour nous apporte de nouvelles occasions de leur rendre un autre témoignage de reconnaissance et d'amour. Et c'est souvent avec la plus grande joie que nous tournons nos pensées vers nos chers disparus.

Parmi ceux que nous regrettons, il y en a qui sont tombés au champ d'honneur; à eux nous rendons un culte spécial, nous associant à la patrie reconnaissante. Ce culte va jusqu'au sublime et l'on rend souvent une partie de ce sentiment en élevant à nos glorieux disparus des monuments dignes de notre foi et de notre reconnaissance.

C'est ce que nous avons fait ici à St-Joseph-d'Alma. Pour honorer la mémoire de ceux qui sont tombés au champ d'honneur, nous avons, sous la poussée de la Légion Canadienne, élevé un magnifique monument à nos morts, monument qui s'élève à l'entrée de la ville pour montrer aux visiteurs que nous avons voulu graver dans le granit la pensée reconnaissante de notre population.

Ce monument fut érigé grâce aux souscriptions nombreuses qui furent versées à la Légion Canadienne. Cependant, on l'avait voulu beau ce monument, on l'avait voulu digne de ceux que nous voulions honorer, c'est pourquoi il a coûté très cher. Les souscriptions reçues n'en ont payé cependant qu'une partie.

La souscription avait été organisée un peu à la hâte dans le temps, c'est pourquoi on n'avait pu visiter toutes les familles. Il y en a parmi ces dernières qui auraient aimé à verser leur obole, si minime soit-elle, mais qui n'en eurent pas l'opportunité.

C'est pourquoi, afin de finir de payer le monument et ne pas être en dette avec nos morts, la Légion Canadienne a pris charge d'une autre souscription, sous le distingué patronage de S.H. le Maire et avec le concours de MM. les échevins.

Pour faciliter le travail de la souscription, un employé municipal passera dans toutes les familles et sera autorisé à recevoir les oboles généreuses des citoyens. Il s'agit en l'occurrence de M. G.-A. Caumartin qui vient d'être chargé par le Conseil du recensement de la population. M. Caumartin visitera donc toutes les familles pour le recensement et s'occupera de la souscription en même temps.

Nous n'avons pas besoin d'insister sur le devoir que chacun a à remplir. D'ailleurs nous connaissons la générosité de nos gens et nous sommes assurés que, dans une occasion comme celle-là, ils seront d'une grande générosité.

A l'occasion des Fêtes, si chacun voulait épargner quelques sous sur les nombreux cadeaux qu'il achète, il y aurait plus de joie dans chaque foyer à la satisfaction du devoir accompli. Que chacun donne selon ses moyens, toutes les aumônes, si petites soient-elles, seront reçues avec empressement, pourvu qu'elles soient données généreusement.

Oui, allons-y généreusement; c'est pour nos morts.

Gardons vivant leur souvenir et vivons pour eux.

Paul TREMBLAY

Grave accident à M. J.-E. Gervais

M. J.-E. Gervais, de la rue Sacré-Coeur à St-Joseph d'Alma, a été transporté à l'Hôpital d'Arvida, vendredi soir dernier, à la suite d'un accident de la circulation.

M. Gervais revenait de son travail avec quelques compa-

gnons lorsqu'une automobile entra en collision avec la camionnette dans laquelle il avait pris place. Inconscient, M. Gervais fut transporté à l'hôpital où un examen révéla une fracture de la jambe et des contusions internes.

M. Gervais devra faire un séjour assez long à l'hôpital d'Arvida, son état, cependant, n'inspire aucune crainte pour le moment.

Exposition

(Suite)

Pelletier, artisan qui avait décoré de ses mains le kiosque qu'il occupait à l'Hôtel de Ville.

Parmi les meubles fait chez lui, on remarquait un coffre en cèdre, une armoire avec lavabo, une bibliothèque, une garde-robe, des cendriers, des patères et autres meubles plaqués.

M. Pelletier s'est révélé un véritable artiste et a reçu un magnifique encouragement des visiteurs qui ont admiré une petite industrie de chez nous, bien organisée et qui prospère de plus en plus chaque jour.

LES BONS LOISIRS

La Coopérative des Bons Loisirs avait tenu également à faire connaître au public ses magnifiques réalisations. Des montagnes avec chalets, dessinés sur toile formaient le fond du tableau pendant qu'au premier plan on remarquait, sur des panneaux, les réalisations de cette coopérative d'amusement qui a son terrain de jeux, son camp central etc, et qui a de vastes projets pour les années à venir.

GAGNON et FRERE (meubles)

Les magasins Gagnon et Frère, département des meubles, occupaient la moitié de l'espace au centre de la salle et présentait aux visiteurs les plus nouveaux modèles de laveuses électriques, radios, repasseuses ainsi que des meubles de tous les modèles et pour toutes les bourses.

Les magasins Gagnon et Frère présentaient également des suggestions fort intéressantes pour les Fêtes et M. Adélar Deschesnes, la gérant du magasin, avec sa bonhomie habituelle et son large sourire recevait les visiteurs avec la plus grande courtoisie.

CHEZ JEANNE

Le magasin des Jeunes Élégantes, CHEZ JEANNE, s'était surpassé pour la circonstance. Dans un magnifique décor de couleurs et de lumières, des mannequins présentaient les dernières créations de la mode: robes du soir ou d'après-midi, chapeaux, gants, bas, chapeaux, etc.

D'heureuses suggestions pour cadeaux de Noël étaient étalées dans un décor somptueux et brillamment illuminé. Le département de la mercerie n'était pas non plus ignoré et on pouvait y trouver toute ce qu'un homme chic désire, soit pour lui ou pour offrir en cadeau.

M. et Mme Henri Duchesnes, avec leur personnel, recevaient les visiteurs avec la courtoisie habituelle qui a fait la renommée du magasin "Chez Jeanne". Les visiteurs ont constaté qu'ils pourront trouver "Chez Jeanne" tout ce qu'ils auront besoin pour offrir en cadeau à l'occasion des Fêtes.

ISIDORE BARRETTE et FILS

Dans les accessoires électriques, les cadeaux, les fleurs artificielles, coupées ou en pot, J.-Isidore Barrette et Fils, avait sans contredit le plus beau choix. C'était vraiment féérique de voir

Au conseil

(Suite)

Attendu qu'en date du 27 octobre 1948, le Conseil d'Orientation Economique du Saguenay a adopté une résolution à l'effet d'entreprendre des démarches immédiates auprès du Gouvernement fédéral, des députés fédéraux et des Chemins de Fers Nationaux afin de hâter la construction d'un chemin de fer Chibougamau-St-Félicien, il est unanimement résolu que ce conseil donne son entier appui à la demande formulée par le Conseil d'Orientation Economique du Saguenay et il prie les autorités concernées d'y faire droit. Que copies des présentes soient transmises à l'Honorable Ministre du Transport, aux députés fédéraux de cette région ainsi qu'aux Chemins de Fer Nationaux du Canada.

Il est résolu que soit approuvé l'acompte de \$700.00 versé à M. Geo. Lavoie pour l'installation d'un stoker.

Le Conseil est informé que M. l'ingénieur Lamarre a déposé un nouveau plan de la municipalité au bureau de la ville.

Attendu que le Ministère de la Santé réclame à cette corporation la somme de \$55,802.01 pour frais d'Assistance Publique, il est résolu que le député du comté soit prié d'intervenir auprès dudit ministère et d'user de toute son influence pour que la ville soit exemptée du paiement de ce montant. Que copies des présentes soit transmises au Dr Antonio Auger, M. P.P.

l'illumination de couleurs à travers un véritable jardin de fleurs. Des fleurs coupées ou en pot remplissaient l'espace réservé à l'exposition.

Les demoiselles Barrette se faisaient un plaisir de présenter leur marchandise aux visiteurs. "Des fleurs pour toutes occasions" tel était le thème du kiosque de J.-Isidore Barrette et Fils.

Comme suggestions pour cadeaux des Fêtes, Barrette offrait un choix considérable d'accessoires électriques des plus modernes et à la portée de toutes les bourses: laveuses, radios, chaufferettes, repasseuses, etc, ainsi que nombre d'autres articles, dont le plus magnifique choix de record dans toute la région.

Assemblées importantes

Les membres du bureau de direction du Conseil d'Orientation Economique du Saguenay tenaient mardi soir, le 16 à l'Hôtel de ville de Jonquière, une réunion qui remporta un vif succès et par les sujets à l'étude et par la magnifique présence de MM. les maires et de MM. les échevins des différentes villes de la région.

Le chemin de fer de Chibougamau et le manque d'électricité, telles furent les deux principales questions misés à l'étude.

TRIBUNE LIBRE

Isle Maligne, 15 déc. 1948

Monsieur le directeur,
Le Lac-St-Jean,
St-Joseph-d'Alma.

Cher Monsieur,

Je serais très heureux si vous pouviez trouver un petit coin dans votre journal pour publier les quelques remarques qui suivent et qui, je crois, pourraient rendre service à d'autres personnes dans le même cas que moi.

Mardi soir, alors que j'assistais à la partie de hockey à l'Aréna d'Alma, entre les Volants et les Aigles, de véritables malfaiteurs ont enfoncé une porte de ma voiture et m'ont soulagé d'un radio neuf. Ma voiture était stationnée près de l'Aréna, en arrière de l'Hôtel de Ville, et ils ont eu beau jeu puisqu'il fait noir comme chez le loup à cet endroit.

Comment se fait-il qu'il fasse si noir dans ce coin là? Pourquoi ne met-on pas plus de lumières à cet endroit, ça gênerait probablement les voleurs. Comment se fait-il qu'il n'y ait pas plus de surveillance de la police autour de l'Hôtel de Ville du moins. Voilà que les voleurs opèrent sous le nez même de la police, pendant que ceux-ci jouent aux cartes dans leur salle? Ne serait-il pas de leur devoir de se tenir ou il y a foule afin de maintenir l'ordre.

La direction de l'Aréna et la police verraient bien autre chose s'ils exerçaient un peu de surveillance autour de l'Aréna ou de l'Hôtel de Ville. Ils verraient par exemple la bière couler à flots dans le gosier de certains déjà réchauffés; ils verraient également bien des choses peu édifiantes dans certaines automobiles et qu'il me répugne de décrire ici. Ils verraient également nombre d'amateurs se servir des alentours de l'Aréna comme urinoir municipal, quand ils ne vont pas dans la cour des voisins qui sont écoeurés de ce régime.

Comment se fait-il qu'il n'y ait pas de règlement d'hygiène pour forcer l'Aréna à donner certaines commodités aux amateurs? Comment se fait-il qu'il n'y ait pas plus d'ordre autour de l'Aréna? C'est ce qu'on se demande.

Le vol dont j'ai été victime l'autre soir n'aurait certes pas eu lieu si on avait pris les précautions nécessaires, après bien d'autres vols qui ont eu lieu au même endroit. D'autres se sont fait voler des couvertes d'automobile, des bouchons de radiateur et combien d'autres choses.

Il est temps que cet état de chose cesse et je vous demanderais de publier ces quelques lignes afin de mettre en garde les amateurs qui laissent leurs voitures aux alentours de l'Aréna et surtout afin d'avertir les autorités intéressées qu'ils devront faire leur devoir, autrement la population devra y voir.

Je vous remercie, Monsieur le Directeur de votre bonne hospitalité et demeure,

Votre tout dévoué,

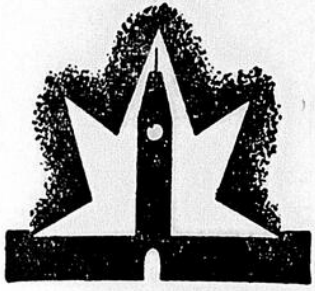
A.P.



Le Lac Saint Jean



LE LAC-ST-JEAN, JEUDI, LE 16 DECEMBRE 1948.



LA POLITIQUE FÉDÉRALE

Pas de conscription en temps de paix!

La face grimaçante de la conscription a de nouveau fait son apparition sur notre scène politique. Mais l'hon. M. Brooke Claxton, ministre de la défense nationale dans le gouvernement, l'a rapidement démasquée.

"Il n'est pas question de conscription. Le gouvernement n'a aucun projet de service militaire obligatoire à l'étude et ne songe aucunement à la conscription en temps de paix".

Par ces paroles, le ministre de la défense n'a pas seulement tué un canard que certains adversaires du gouvernement s'efforçaient de nourrir et d'engraisser. Il a défini l'attitude des ministres libéraux et montré qu'ils entendent résister à la campagne sournoise que certains politiciens ont entreprise pour donner l'impression que le Pacte de l'Atlantique rendra la conscription nécessaire et faire croire que le gouvernement s'y prépare.

Derrière les généraux

Les politiciens qui moussent cette campagne n'ont pas le courage de se montrer au grand jour. Ils se cachent derrière des généraux, des colonels et d'autres officiers à leur retraite qui ont l'air de se placer sur le terrain purement militaire.

Ils cherchent à faire croire que la conscription est devenue inévitable même en temps de paix, que l'Angleterre et les Etats-Unis n'ont pu y échapper malgré leur désir de l'éviter, que le Canada ne pourra pas faire autrement que les autres lorsqu'il aura signé avec ces pays le Pacte de l'Atlantique.

Il est remarquable de constater que cette campagne se poursuit surtout dans la province de Québec, ou autour de cette province; et lorsqu'elle s'étend à d'autres régions du pays, les échos en sont habilement dirigés vers le Québec.

Une manoeuvre évidente

La manoeuvre est évidente: elle vise à détruire la popularité et le prestige du parti libéral dans la province de Québec, à faire croire qu'un gouvernement dirigé par un premier-ministre canadien-français suit une politique qui rendra la conscrip-

tion inévitable. Et si cette campagne qui n'a apparemment aucun caractère politique — et dans laquelle se laissent peut-être entraîner quelques militaires de bonne foi — parvenait à ébranler la confiance dont M. St-Laurent et son gouvernement libéral jouissent dans la province de Québec, on verrait alors apparaître les conservateurs, déguisés en nationalistes, qui chercheraient à tirer un avantage politique de cette situation.

Les arguments

Les arguments sont de deux sortes. Les uns sont liés à notre politique actuelle de défense nationale et sont dirigés contre M. Claxton. Les autres visent notre politique extérieure et mettent en cause M. St-Laurent.

Les adversaires de M. Claxton prétendent que le recrutement de nos armées du temps de paix est insuffisant et que, seule, la conscription ou le service obligatoire pourrait remplir les cadres et remplir les effectifs.

La réponse

Or la vérité, c'est que l'armée refuse des gens parce qu'elle veut répondre aux exigences de la guerre scientifique que serait tout nouveau conflit en remplaçant la quantité par la qualité. Les trois armes (terre, mer et air) comptent actuellement plus de 34,000 hommes. Une campagne de recrutement commencée l'été dernier y ajoute chaque mois plusieurs centaines de volontaires. Cela fait plusieurs milliers par année, ce qui est une bonne proportion par rapport aux effectifs totaux.

Si la défense nationale voulait la quantité, elle l'aurait facilement et pourrait faire taire ceux qui trouvent le recrutement trop lent. En 1947, pas moins de 31,700 hommes se sont présentés à l'enrôlement. Mais au lieu de dépenser son budget à nourrir vêtir et entraîner plus ou moins bien des masses d'hommes, l'armée préfère donner une formation d'élite à un plus petit nombre. Des 31,700 candidats elle n'en a accepté que 9,240.

C'est un recrutement fort convenable pour un pays comme le nôtre en temps de paix et seuls ceux qui ont pour but de créer artificiellement une crise de conscription qui n'a pas de rai-

son d'être en temps de paix trouveront à redire.

Le Pacte de l'Atlantique

La psychose de conscription que les adversaires du gouvernement essayent de créer à propos du Pacte de l'Atlantique n'est pas plus sérieuse. C'est un autre ballon d'essai politique qui n'a d'autre but que de chercher à créer la panique dans la Province de Québec pour tâcher d'ébranler la confiance dont M. St-Laurent jouit parmi ses compatriotes en faisant croire que le premier ministre canadien-français suit une politique extérieure qui nous conduit à la guerre et, à défaut de la guerre, à la conscription en temps de paix.

Un non-sens économique

Il est remarquable de constater, cependant, que tandis que cette campagne se poursuit dans la Province de Québec ou à l'intention de la Province de Québec, le Financial Post, grand journal financier de Toronto, rassure le reste de la population en démontrant par des chiffres soigneusement analysés que la conscription nous coûterait trop cher pour ce qu'elle nous vaudrait militairement, qu'elle est un non-sens au point de vue économique et qu'elle aurait pour résultat de diminuer notre contribution à l'Union défensive des puissances occidentales au lieu de l'accroître.

Sans entrer ici dans les détails, rappelons seulement quelques chiffres essentiels. Pour entraîner dans un service militaire obligatoire les 107,800 jeunes gens qui atteignent chaque année l'âge de 18 ans, il faudrait au moins 50,000 instructeurs. Cela coûterait au-delà d'un milliard de dollars la première année et dans les \$600,000,000 l'année suivante. Cela détournerait de la production agricole et industrielle 160,000 paires de bras au moment même où notre production est insuffisante pour répondre à nos propres besoins et au moment où le Plan Marshall et le Pacte de l'Atlantique vont exiger de nous une production plus abondante encore pour fournir le matériel nécessaire à la défense commune.

On voit que cela ne tient pas debout. On voit que cette nouvelle campagne conscriptionniste n'est qu'un coup monté pour effaroucher la Province de Québec et y détruire M. St-Laurent auprès des siens. Le bon sens de la Province de Québec, espérons-le, ne s'y laissera pas prendre.

Déplacements à la Cie Saguenay Electric

M. Harry DASSYLVA est maintenant attaché au magasin des matériaux de ligne, à Roberval.

M. Jacques MARTIN est nommé pour une période indéfinie, patrouilleur du district de Roberval.

M. J.-Ls. MAILHOT est nommé assistant-patrouilleur du district de Roberval pour un temps non déterminé.

M. Conrad GIRARD devient temporairement patrouilleur du nouveau district du Lac Bouchette.

M. Clément FLEURY est nommé pour un certain temps, patrouilleur du nouveau district de St-Coeur-de-Marie.

M. Maurice MARTIN devient pour une période non déterminée, attaché au personnel des opérateurs de Chute-Garneau.



Voyez combien PLUS VOUS OBTENEZ D'UN RÉFRIGÉRATEUR WESTINGHOUSE

Vous connaîtrez l'émotion et l'orgueil du propriétaire en voyant votre nouveau réfrigérateur Westinghouse installé dans votre cuisine... vous connaîtrez un plaisir réel à découvrir le surplus d'avantages que vous offre votre Westinghouse.

PLUS DE PROTECTION pour vos aliments... grâce au contrôle True-Temp, une exclusivité Westinghouse.

PLUS DE COMMODITÉS... grâce au garde-viande couvert, à l'humidificateur à couvercle de verre, au congélateur extra-rapide en Sanalloy, à la porte-étagère commode pour menus articles.

PLUS D'ÉCONOMIE... par l'élimination des pertes d'aliments... par la diminution du coût de fonctionnement... par un service durable et sans troubles.

PLUS POUR VOTRE ARGENT... dans ce magnifique réfrigérateur True-Temp Westinghouse fabriqué au Canada.

CONDITIONS FACILES \$000.00



RÉFRIGÉRATEURS • APPAREILS DE TABLE • POÊLES • BUANDERIE

J.-Isidore Barrette & Fils

Contracteurs Electriciens

Marchands d'accessoires électriques

72 rue Collard

Tél.: 219

ALMA

Importante conférence de M. E.-O. Hudon au Congrès de l'Union des Conseils de Comté

S'il était dans ma propre position, c'est-à-dire devoir faire construire à l'entreprise et payer \$2,000 de plus il retarderait sa construction jusqu'à ce que le remplacement soit absolument urgent. Par le fait qu'il travaille lui-même à la construction, qu'il a acquise une partie des matériaux sans déboursier d'argent ce qui me coûte le prix de remplacement, il l'obtient au prix de revient (c'est le cas d'un contracteur construisant pour lui-même) ce qui représente environ 30% de différence en moins.

Assurément aucune législation ni aucune jurisprudence ne vient mettre ce point en lumière, mais est-il injuste de considérer les bâtiments du point de vue de l'évaluation municipale, comme devant être estimés au prix de revient dans l'établissement des prix unitaires, et ne tenir compte de ce que l'ensemble des cultivateurs débourse en semblable circonstance.

Je crois que non, car la valeur des bâtiments de ferme doit s'établir en relation directe avec leur affection ce qui conduit à l'établissement d'une valeur d'usage, correspondant à la valeur réelle actuelle.

Un autre argument plaide en faveur de cette thèse, et veut qu'en semblable circonstance les prix unitaires soient établis assez bas. Supposons le cas d'un cultivateur qui vient de construire une grange-étable valant disons \$7,000 (valeur de remplacement) lui ayant coûté (prix de revient) \$4,000 et qui vend sa propriété trouvera-t-il \$7,000 de plus du seul fait de la nouvelle construction? Je crois que non et il devra nécessairement prendre une partie du nouveau capital investi. Inversement prenons le même cultivateur et qui vend sa ferme mais les bâtiments sont complètement délabrés, vendra-t-il nécessai-

rement \$7,000 de moins. Je dis encore non. L'acheteur prendra en considération que quelque soit le délabrement actuel de la grange-étable, il pourra la faire durer encore quelques années, en rafistolant par des moyens de fortune et que pendant ce temps il pourra préparer une nouvelle construction qui ne prendra plus que \$4,000 de capital à immobiliser.

Ceci tend à prouver que la valeur de l'immeuble chez le cultivateur n'a pas de tendance à varier beaucoup par le temps et l'usure, et qu'elle est généralement plus basse comme moyenne que partout ailleurs. Par conséquent les prix unitaires établis pour la fin d'évaluation municipale devront être établis sur la même base. Si dans un village donné les prix de base servant à l'évaluation varient de 25 à 100 avec une moyenne de 60, proportionnellement chez les cultivateurs elles varieront de 40 à 70 avec une moyenne de 55. Remarquez bien qu'en tout cela reste dans les limites de la valeur réelle et qu'aucune injustice n'est causée.

Un tel procédé, par ailleurs favorise l'amélioration des bâtiments de ferme en ce sens qu'un propriétaire d'une nouvelle construction ne se voit pas écrasé de taxes par le seul fait qu'il a reconstruit et remplacé une bâtisse qui ne valait plus rien intrinsèquement.

Toutes ces considérations sont en somme des facteurs économiques qui affectent la valeur réelle que les estimateurs municipaux doivent rechercher en vue de servir de base future à la taxation. Cela paraît compliqué mais l'est très peu.

Tous et chacun de vous peut me dire ce que coûte (déboursé réel) à un cultivateur la construction d'une grange-étable de 80 pieds de longueur par 35 pieds de largeur et 15 pieds de hau-

teur. Dans ce cas vous pouvez établir par simple opération de division le prix unitaire à fixer au pied cube ou au pied carré comme base d'estimation. Donc vous êtes capables de préparer un rôle d'évaluation de façon très convenable. Il n'y aura plus qu'à tenir compte de l'état actuel de la construction à estimer, à fixer une dépréciation quantitative ou globale ce qui se traduira par une moins-value comme dirait mon ami Hervé Gagnon, mais celle-ci sera beaucoup moins considérable.

Si je crois à propos dans le cas des maisons, résidences, des granges-étables, des porcheries et des poulaillers important de fixer les prix unitaires, il n'en est pas de même des hangars et des granges de champs qui se ressemblent et il ne saurait y avoir d'inconvénient grave à ce qu'on fixe approximativement le prix global de chacune de ces bâtisses. Tout de même une corporation qui a déjà adopté un procédé plus exact ferait bien de l'appliquer partout.

Nous avons jusqu'ici parlé de l'évaluation des fermes et il peut se présenter bien d'autres cas. En bordure des paroisses il y a souvent des emplacements fixés là parce qu'ils paient moins de taxes, etc... Le terrain devra être évalué comme lot à bâtir et dans ce cas l'évaluation au pied carré s'impose généralement, mais pour la préparation du rôle d'évaluation on peut comparer le terrain comme partie d'acre.

Je crois que généralement on peut considérer qu'une base proportionnelle augmentée de deux à trois fois sur le prix unitaire fixé pour la meilleure qualité de terre affermée, sera raisonnable. Evidemment il faut tenir compte des conditions locales. S'il s'agit de résidences d'été la valeur marchande réelle et au comptant se rapprochera sensiblement de la valeur de remplacement ou de reconstruction. Tout cela affectera en plus ou moins les prix unitaires.

Il peut se présenter des cas particuliers, par exemple une construction importante en béton armé, avec un revêtement en brique, toiture permanente, dont la valeur marchande et même la valeur de reconstruction ou de remplacement ne peut être connue des estimateurs personnellement.

Tout ce que nous avons vu jusqu'à présente veut dire que les estimateurs doivent connaître suffisamment (par eux-mêmes ou par d'autres, le code municipal stipule en effet, qu'ils peuvent s'adjoindre des spécialistes) pour se faire une opinion et la traduire par un chiffre.

Dans le dernier cas soumis je crois que les estimateurs doivent requérir les services d'un expert (ingénieur architecte) qui préparera un estimé détaillé du coût de remplacement avec les déductions qu'il croira à propos sur certaines parties avariées. Supposons que cet expert fasse rapport disant qu'un montant

PRESCRIPTIONS



Pharmacie
LEFEBVRE
Pharmacy

La plus grande pharmacie de la région.

Justin LEFEBVRE, prop.
B.A., B. Ph., L.Ph.

Rue Sacré-Coeur ALMA

de \$56,462.96 est le montant établi comme valeur réelle. Après avoir étudié ce rapport suffisamment pour se rendre compte que tout cela à du bon sens, leur opinion sera formée, les estimateurs municipaux en considération des faits d'ensemble constatés au cours de leur travail, pourront fort bien fixer le montant de \$55,000.00 à être inscrit au rôle pour fins de taxation.

Pour la préparation d'un rôle subséquent, il n'y aura plus qu'à faire reviser les prix unitaires, car les quantités auront déjà été établies de façon très exacte.

Quant à l'évaluation des im-

meubles situés dans les villages elle n'est pas plus difficile que celle des fermes, peut-être moins.

L'établissement des zones se fait par rapport aux rues et certains accidents particuliers et les prix unitaires suivant les zones et l'affection des terrains. Les prix unitaires varieront plus que dans la campagne comme je l'ai dit précédemment.

Mais je crois que la plus-value disons d'un poste commercial doit porter sur le terrain et non sur la construction elle-même. Par contre celle-ci peut être peu ou moins diminuée par moins-values de dépréciation ou d'usage.

(Suite à la semaine prochaine)



CRÈME GLACÉE
DIAMANT
Un produit de chez-nous
LA LAITERIE DE CHICOUTIMI

59, Ave. Ste-Anne

Chicoutimi

Lar Machinery, Limited

Dessinateurs — Fondateurs — Machinistes

Tout genre de coulage

Ouvrage générale en mécanique

Téléphone: 183

Métabetchouan, Qué.



SOUDEUR

SOUDEUR
SOUDEUR

au gaz et à l'électricité
à l'atelier ou à domicile

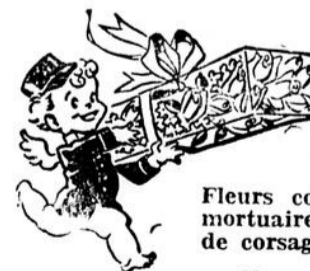
Ouvrage sur
Milling Machine
très moderne

Ouvrage sur tour
pour Cuivre, Fer
Acier, Fonte

Service **BEATTY** et **DOMINION**
autorisé — avec pièces de rechange

GERARD BEAULIEU

25, rue GAGNE — Tél.: 194 — ALMA



NOUS DELIVRONS
DES FLEURS
où vous le désirez

Fleurs coupées ou en pot, Couronnes mortuaires, bouquets de mariées, fleurs de corsage, etc.

Nous avons un choix magnifique

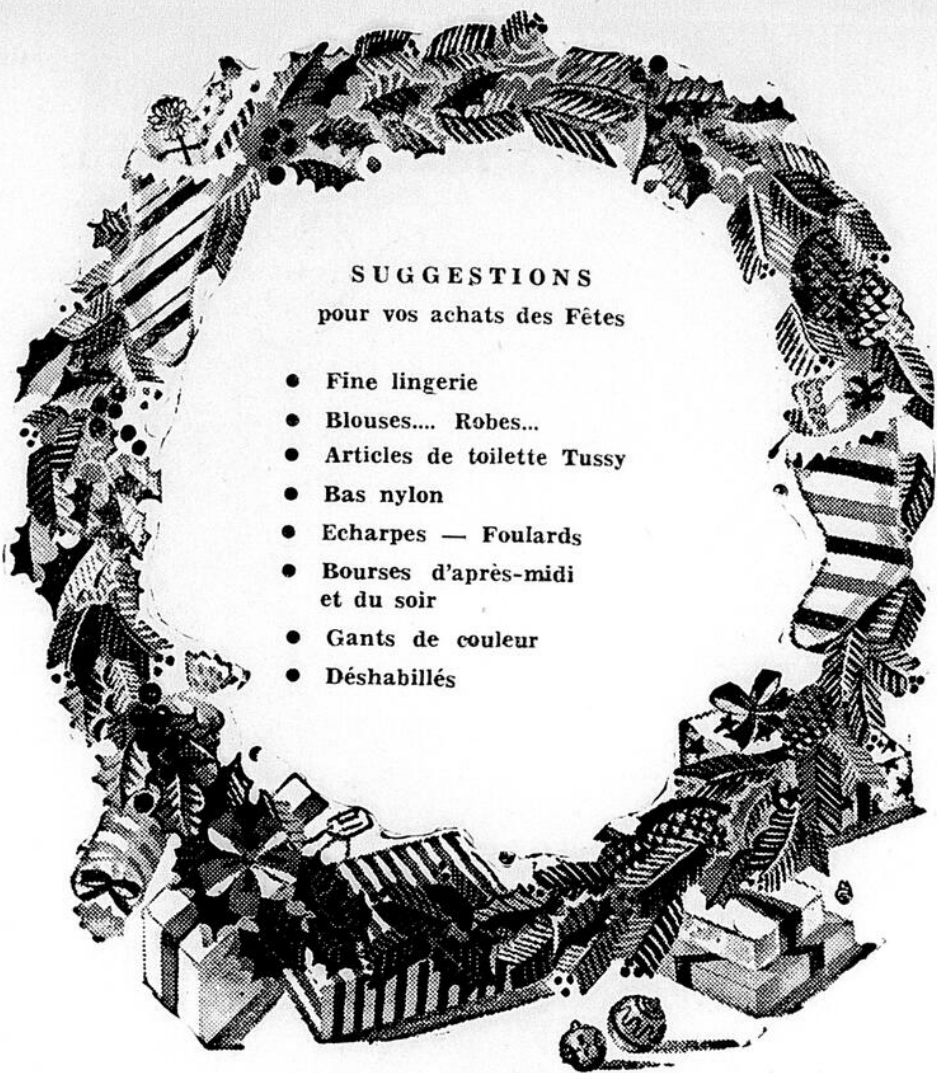
J.-Isidore Barrette & Fils

FLEURISTES

72, Rue Collard

ALMA

Tél.: 219



SUGGESTIONS
pour vos achats des Fêtes

- Fine lingerie
- Blouses... Robes...
- Articles de toilette Tussy
- Bas nylon
- Echarpes — Foulards
- Bourses d'après-midi et du soir
- Gants de couleur
- Déshabillés

CHEZ JEANNE, Enr.
St-Joseph-d'Alma

CARNET MONDAIN

VA-ET-VIENT

Mlle Colette Leclerc de Roberval a passé la fin de semaine à Alma.

Mme J. Marcotte d'Arvida était en visite chez Mme Primis Simard.

MM. Maurice Gauthier, Rudy Lavoie et Jean Tremblay, d'Arvida, étaient de passage à Alma, cette semaine.

Mlle Cécile Simard g.m. de Montréal, est actuellement chez ses parents à Naudville.

M. Benoit Deschesnes de St-Augustin était de passage à Alma dimanche.

Mlle Pierrette Maltais était de passage à Roberval, dimanche.

NAISSANCES

COUTURE, Joseph Julien Réginald, enfant de M. Camille Couture et de Mme, née Marie-Jeanne Simard. Parrain et marraine: M. Roger Couture et Mlle Gisèle Couture, soeur de l'enfant.

BOURDAGE, Joseph Léopold Angel, enfant de M. Jean-Paul Bourdage et de Mme, née Marie-Paule Simard. Parrain et

marraine: M. Napoléon Tremblay et Etienne Simard.

THIVIERGE, Joseph François Laurent Florian, enfant de M. François-Elie Thivierge et de Mme, née Armandine Lalancette. Parrain et marraine: M. et Mme François Thivierge.

CLAVEAU, Marie Aurore Yvette, enfant de M. Adélarde Claveau et de Mme, née Norah-Mary Flammig. Parrain et marraine: M. Edgar Claveau et Mme Jos Côté.

DECES

Marie Paule Simard, enfant de M. et Mme Médéric Simard, décédée à l'âge de 1 an et 11 mois.

Simon Pagé, enfant de M. et Mme Armand Pagé, décédé à l'âge de 5 mois.

REGIS NADEAU
Optométriste
EXAMEN de la VUE
8 rue Collard
St-Joseph-d'Alma

St-Thomas Dydime

D. N. C.

Funérailles

Le 9 décembre dernier à l'église de St-Thomas, ont eu lieu les funérailles de M. Wellie Perreault, décédé le 7 à l'âge de 44 ans et 10 mois. Il laisse dans le deuil outre son père, M. Adélarde Perreault, sa soeur, Mlle Marie-Ange Perreault et ses frères: MM. Viateur, Omer et Roméo Perreault. Son beau-frère M. Donat Gravel, ses belles-soeurs: Mmes Viateur et Roméo Perreault.

Les porteurs étaient ses trois frères: MM. Viateur, Omer et Roméo; son beau-frère M. Donat Gravel et deux de ses neveux MM. Fernand et René Gravel. M. Henri Loganière conduisait le corps et M. Arthur Gilbert portait la croix.

Suivaient le deuil: son père, sa soeur, ses belles-soeurs, neveux et nièces ainsi que plusieurs autres parents et amis.

Le service fut chanté par M. l'abbé Albert St-Pierre, curé de St-Thomas.

A la famille en deuil, "Le Lac-St-Jean" offre ses plus sincères condoléances.

—C'est étonnant, M. Blandureau ne vieillit pas; il a toujours une chevelure luxuriante.

On ne dirait pas qu'il a un petit-fils qui est presque chauve. —Vraiment? Quel âge a-t-il donc, ce petit-fils? —Six semaines.

St-Henri de Taillon

D. N. C.

Va-et-Vient

M. et Mme Henri Morel ainsi que M. Lauréat Gauthier étaient de passage à Montréal, ces jours derniers où ils ont rendu visite à la Rév. Mère St-Gustave, soeurs de Mme Morel, qui est actuellement hospitalisée.

M. Samuel Laforge est actuellement hospitalisé à l'Hôtel-Dieu de Québec, où il devra subir une intervention chirurgicale. Nous souhaitons à M. Laforge un prompt rétablissement.

M. l'abbé Georges-Etienne Côté, curé de la paroisse est allé prendre quelques jours de repos dans les chantiers que dirige M. Ls Georges et Simon Ouellet sur le chemin Chibougamau, où l'on fait la coupe et le sciage du bois et enfin dirigé vers St-Félicien par camion.

M. et Mme Gérard Côté gérant des grands magasins de Gagnon et Frère ainsi que leurs enfants Paul et Monique étaient les hôtes du personnel du presbytère le huit décembre dernier.

Actuellement une équipe d'hommes de la Saguenay Electrique est terminée l'installation de l'électricité dans la paroisse. Espérons que bientôt toute la paroisse jouira du grand bienfait qu'est l'électricité.

TABLEAU D'HONNEUR

1ère année: Judith Davidson Colette Plourde, Camille Cloutier.

2e année: Brigitte Lefebvre Aline Ouellet, Renée Fleury.

3e année: Yolande Tremblay Rachelle Gaudreault, Claudette Tremblay, Jacqueline Tremblay

4e année "A": Léonard Simard, Gabriel Renaud, Denis Larouche.

4e année "B": Colette Couture



Norma Bouchard, Clémence Ouellet.

5e année "A": Cécile Turcotte, Jean Jacques Couture, Marie-France Lefebvre.

5e année "B": Marina Renaud Murielle Simard, Evangeline Bouchard.

6e année: Zoelle Gauthier, Antoinette Dufour, Monique Gaudreault, M. Marthe Simard.

7e année: Judith Bouchard, Albertine Bouchard, Georgiane Larouche, Fernande Fortin.

8e année: Germaine Gauthier, Marie-France Fortin, Marie-Joseph Bouchard, Réjeanne Morel

Les enfants aiment la musique!



Rendez leur Noël
plus gaie
avec des
DISQUES
RCA VICTOR

Nous en avons
un choix
CONSIDERABLE

J.-ISIDORE BARRETTE & FILS
Contracteurs Electriciens

72 Collard

Tél.: 219

ALMA

Féminin

NUIT DE NEIGE

La grande plaine est blanche, immobile sans voix.
Pas un bruit, pas un son; toute vie est éteinte.
Mais on entend parfois, comme une morne plainte,
Quelque chien sans abri qui hurle au coin d'un bois.

Plus de chansons dans l'air, sous nos pieds plus de chaumes,
L'hiver s'est abattu sur toute floraison.
Les arbres dépouillés dressent à l'horizon
Leurs squelettes blanchis ainsi que des fantômes.

La lune est large et pâle et semble se hâter.
On dirait qu'elle a froid dans le grand ciel austère.
De son morne regard elle parcourt la terre,
Et voyant tout désert, s'empresse de nous quitter.

Et froids sur nous tombent les rayons qu'elle darde,
Fantastiques lueurs qu'elle s'en va semant.
Et la neige s'éclaire au loin, sinistrement,
Aux étranges reflets de la clarté blafarde.

Oh! la terrible nuit pour les petits oiseaux!
Un vent glacé frissonne et court par les allées.
Eux, n'ayant plus l'asile ombragé des berceaux,
Ne peuvent pas dormir sur leurs pattes gelées.

Dans les grands arbres nus que couvre le verglas
Ils sont là, tout tremblants, sans rien qui les protègent.
De leur oeil inquiet ils regardent la neige,
Attendant jusqu'au jour la nuit qui ne vient pas.

Guy de Maupassant.

Une aide à l'oeil

Ne choisissez pas vous-mêmes vos lunettes à lecture à un comptoir après une épreuve personnelle des yeux, recommandent les hygiénistes. Même à bon marché, il y a fausse économie à acheter des lunettes nuisibles aux yeux.

Selon les autorités, le profane ne peut déterminer le genre de lentilles requis. Il les choisira trop fortes ou trop faibles. Le seul moyen sûr est de se faire d'abord examiner les yeux par l'oculiste ou un optométriste compétent.

L'utilité des oiseaux

La fauvette chasse les mouches et les moucherons.

L'hirondelle détruit un nombre prodigieux d'insectes.

Le héron défend l'espèce bovine des mouches et moucherons.

Le hibou détruit les insectes nocturnes et crapuliers.

La vie pratique

Pour chasser les fourmis: Placez dans les endroits où pullulent les fourmis quelques morceaux de charbon de bois grossièrement concassés. Ces insectes déguerpissent aussitôt pour ne plus reparaitre. Placés d'endroits en endroits, au milieu des fraisiers et au pied des arbres à préserver, ils font fuir ces insectes malfaisants.

Le corbeau engloutit une quantité considérable de vers blancs.

La pie fait justice des insectes destructeurs des bois.

La caille et la perdrix mangent les vers de terre.

Le coucou s'arrange des chenilles que les autres oiseaux dédaignent.

Le merle purge le jardin des limaces et des calimaçons.

La grive avale par millions les insectes nuisibles.

L'étourneau fait une énorme consommation de sauterelles.

Eternel souci féminin

Un savant archéologue le professeur Demandez Zusser entreprenant des fouilles à Olvia, qui fut cinq siècles avant J.-C. une florissante cité eut le plaisir d'exhumer autre maints objets précieux — vases, amulettes, armes, couteaux — un petit sac de toile contenant un miroir, un crayon noir... et un bâton de rouge, le tout ayant manifestement appartenu à quelque élégante dame de ces temps reculées.

Somme toute, cette amusante découverte ne nous apprend rien. Elle arrive à l'appui de nombreux témoignages écrits, lesquels nous disent que, depuis toujours, les femmes, doutant d'elles-mêmes, ont usé d'artifices pour se refaire une beauté.

Tout leur était bon. Si les documents relatifs à l'épouse d'Adam manquent un peu de précision, nous imaginons très bien notre mère commune sur la nappe éclairée d'une source et se carminant savamment les lèvres à l'aide du jus des mûres, guignes ou framboises dont l'Eden regorgeait. Jézabel peignait et ornait son visage "pour réparer des ans l'irréparable outrage"; les filles de Judée se fardaient d'antimoine afin d'attirer les étrangers, ce qui leur valut les virulents reproches d'Ezéchiel et de Jérémie. Le même Jérémie se moquait de l'em-

ploi du kohol.

— Quoique tu te fendes les yeux avec de la couleur, c'est en vain que tu te feras belle, dit-il à l'une d'elles quelque part.

Horace mentionne que ses contemporaines utilisaient le minimum et une substance extraite de certain résidu de crocodile.

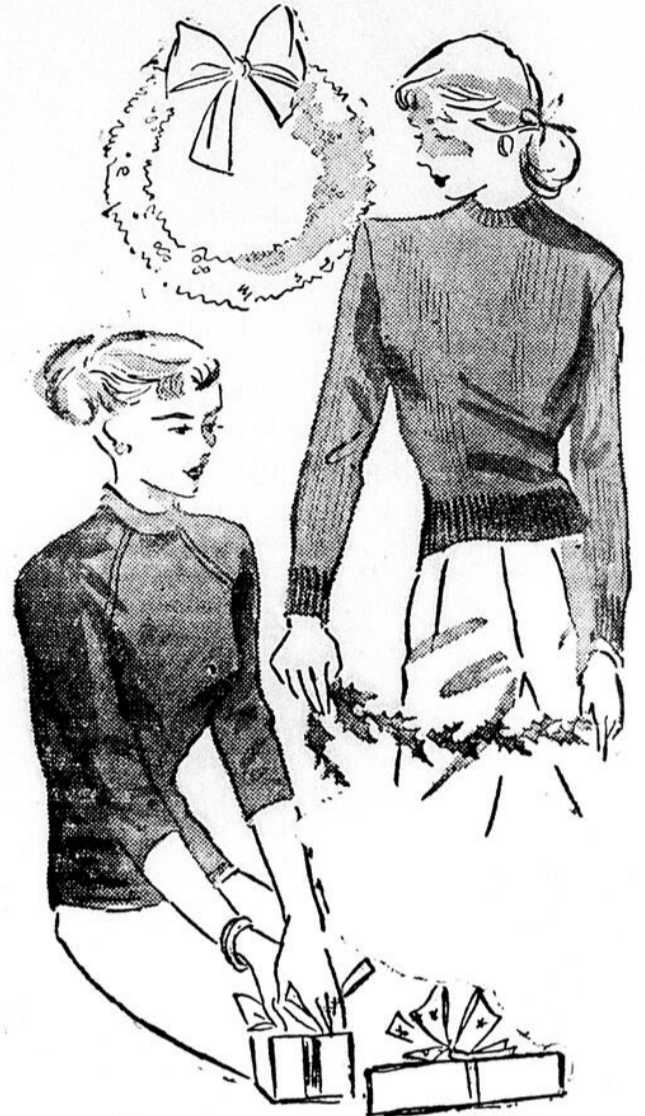
Martial lance des pointes: "La craie dont se sert Fabulle craint la pluie; la céruse dont se sert Sabella craint le soleil."

— Ce nouveau soldat, ce doit être un ancien comptable?

— Pourquoi?

— Chaque fois qu'on interrompt l'exercice, il essaie de mettre son fusil sur son oreille.

Donnez-lui du lainage à NOEL



P. J. Couture Nouveautés pour Dames
Le centre de la mode féminine à St-Joseph d'Alma

Donnez à NOEL un cadeau que tout le monde sait apprécier

Des FLEURS - coupées ou en pots chez

J. ISIDORE BARRETTE & FILS

Fleuristes

72 Collard — Tél.: 219 — ALMA



Des jeunes l'ont fait: pourquoi pas tous ?

Y a-t-il moyen d'économiser? — Une belle réalisation à St-Joseph d'Alma. — Une caisse d'établissement prospère. — Ses origines: les enquêtes de la J.O.C. et la recherche d'une formule d'épargne pour les jeunes. — Ce qu'est une caisse d'établissement. — Son complément idéal, une coopérative d'habitation: "Mon Chez-moi".

Par Léonce DALLAIRE

La J.O.C. canadienne, se penchant, cette année sur le grave problème de l'établissement des jeunes s'est attaquée au problème crucial des jeunes, problème qui existait avant la guerre et qui continue d'exister après; problème qui, étant solutionné, en solutionne bien d'autres. En l'étudiant de près on y trouve toutes sortes de causes: gaspillage des jeunes, publicité tapageuse qui fait des nécessités avec des riens, imprévoyance des jeunes, et des parents; éducation incomplète, manque d'orientation, etc.. La J.O.C., comme toujours, ne se contente pas de constater les problèmes, elle passe surtout à l'action. Dans ce domaine, les jocistes de St-Joseph-d'Alma, ont de belles réalisations: UNE CAISSE D'EPARGNE et une COOPERATIVE D'HABITATION.

La Caisse de Prévoyance et d'Etablissement de St-Joseph-d'Alma, fondée le 23 octobre 1943, est un beau succès. Qu'on en juge par les chiffres suivants:

	A.	E.	M.
Montant perçu			
Chaque année			
1 ^{re} année	\$ 3675.12	\$ 3662.62	74
2 ^e année	11468.35	8829.39	162
3 ^e année	17613.67	10190.69	201
4 ^e année	23171.66	13411.13	238
5 ^e année	28727.64	14524.89	278

Le montant total déposé à la Caisse de Prévoyance depuis le début est de \$50,618.72. Un montant de \$22,569.26 retiré depuis le début a permis à 70 jeunes gens et jeunes filles de se marier ou de s'établir. Le nombre total des membres qui se sont inscrits est de 348.

SES ORIGINES

La section jociste de St-Joseph-d'Alma ne date que de 1940. Dès le démarrage de leur section, les premiers jocistes soupçonnèrent la gravité du problème et c'est pourquoi, dès 1941-42, ils décidèrent de l'étudier à fond.

Par leurs enquêtes, ils découvrirent un état de chose inquiétant: 6% seulement des jeunes de leur paroisse avaient un compte d'épargne à la Banque

et à la Caisse Populaire: 3% avaient un compte constant et progressif; par conséquent épargnaient en vue de leur avenir. 30% avaient des assurances-vie, quelques-uns aidaient leur famille et les autres se contentaient de payer leur pension. La plupart se mariaient dans les dettes. Une enquête faite sur 40 jeunes ménages, révélait qu'ils avaient acheté des meubles pour \$29,893.00. Et qu'ils n'avaient donné que \$2,739.00 comptant. Si on enlève les \$1,200.00 que l'un a donné comptant, il n'en reste pas beaucoup pour les autres. Par ailleurs il y avait des contrats de 60, 48 et 36 termes mensuels.

De toutes ces enquêtes, il ressortait:

— Que les jeunes dépensaient follement.

2— Que seulement 3% des jeunes épargnaient en vue de leur avenir.

3— Que les jeunes se mariaient dans les dettes.

Par ailleurs, nous étions en plein temps de guerre, l'ouvrage abondait et les salaires étaient élevés. Les organismes d'épargne ne manquaient pas, il y avait dans la ville une Caisse Populaire et une succursale de la Banque de Montréal. Les jocistes pensèrent d'abord à utiliser ces organismes, mais d'un autre côté, ils sentaient que ce n'était pas ce qu'il y avait de mieux, puisque la moitié des jeunes qui y déposaient, retiraient leur argent pour le gaspiller.

L'expérience que leur aumônier avait faite quelques années auparavant avec des jeunes, en Abitibi, les orienta. En 1938, ce jeune prêtre avait dirigé un groupe de 60 jeunes aspirants-colons en Abitibi. Ces jeunes devaient travailler durant les 4 mois de l'été et on devait par ailleurs tâcher de les décider à devenir colons et leur donner quelques notions sur la coopération, caisse populaire, etc.. Le pension déduite de leur salaire, il ne leur restait que \$1.50 par jour. Pour bien leur faire comprendre ce que c'était qu'une caisse populaire, le jeune abbé fit fonder une espèce de petite caisse temporaire, les gars y déposaient leur chèque de paye et demandaient de l'argent quand ils en avaient besoin. Cette méthode s'avéra excellente, et à l'automne, quoique gagnant de faibles salaires, ces jeunes revenaient

SERVICE BEATTY

Réparations de toutes marques de laveuses

Pièces de rechange en magasin pour lessiveuses, repasseuses balayeuses, de toutes les marques.

J.-C. MARCOTTE

Marchand de Beatty Bros.

Tel. : 817 199, rue Racine
CHICOUTIMI, P.Q.



avec chacun environ \$125.00 tandis que dans tous les autres groupes similaires, les gars redescendaient sans un sou.

Cette expérience lse fit chercher s'il n'y aurait pas moyen

de s'organiser une espèce de Caisse où les Sociétaires n'auraient pas le droit de retirer eux-mêmes leur argent, n'auraient pas le droit de faire de

(Suite à la page 8)

Cours de diction

COURS SEMI-PRIVES

aux jeunes gens et jeunes filles,
au-dessus de 15 ans.

Sylvaine Picard

— TELEPHONE: 186 —

72 ST-PIERRE ALMA

LE CIVISME

c'est une foule de petites choses!



Achetez et utilisez les timbres de Noël

En achetant les Timbres de Noël, vous aidez à combattre la tuberculose. Vos dons permettent l'achat d'appareils de Rayons X, l'examen de groupes, les recherches de laboratoire, la réalisation des cures et l'éducation du public. Votre souscription

à la campagne du timbre fournit les fonds nécessaires à la prévention et au traitement de la tuberculose dans votre localité. Participez à l'effort collectif pour enrayer ce fléau! Achetez et utilisez les Timbres de Noël... faites preuve de "Civisme".

Vous pouvez participer à cet effort de service public. Prenez note de quelques petites choses qui, à votre avis, contribuent au civisme.

Publiée sous les auspices des fabricants de la

BIÈRE BRADING

THE BRADING BREWERIES LIMITED

Cette série d'annonces est conçue dans le but d'aider à faire de votre localité le meilleur des endroits où vous puissiez vivre.

RADIO-CARABIN: Soyez aux écoutes tous les mercredis soirs de 9 à 10 hrs. CBF Montréal et le réseau français de Radio Canada.

Maurice Monette Ba.0

Edifice Théberge No 3

CHICOUTIMI

Examen de la vue

Des jeunes

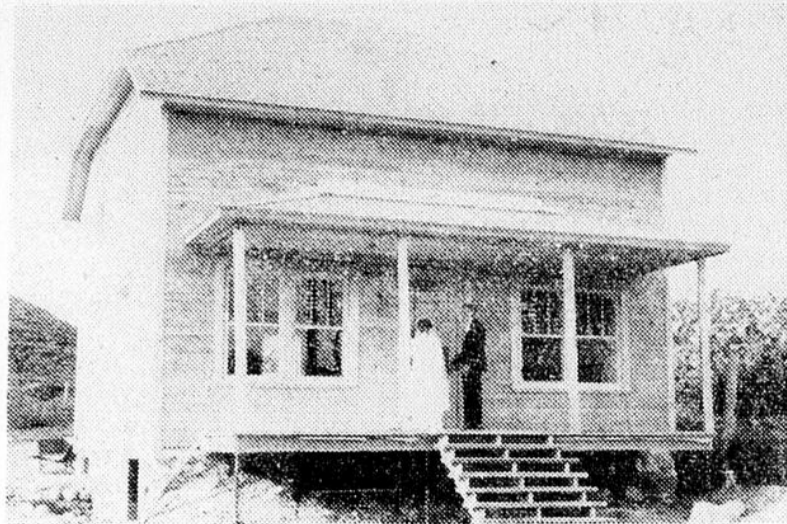
(Suite)

chèque, et n'auraient pas le droit d'utiliser cet argent pour n'importe quoi. C'est dans cet esprit qu'ils s'adressèrent au gérant de la Caisse Populaire qui leur dit que leur idée était très bonne et que même cette caisse existait à Lévis et il leur passa un exemplaire des règlements de cette caisse de Prévoyance. L'étude des règlements ne retarda pas, et le 23 octobre 1943, la Caisse de Prévoyance de St-Joseph-d'Alma était fondée, même malgré les dirigeants jocistes qui prétendirent qu'il serait mieux d'attendre encore un peu, mais vingt gars ce soir-là avaient décidé d'ouvrir leur compte.

SON COMPLEMENT NORMAL: Une Coopérative d'Habitation "MON CHEZ-MOI"

Avec les succès de leur Caisse, les jocistes de St-Joseph-d'Alma, ne s'arrêtaient pas là, car tout le problème de l'établissement n'était pas réglé.

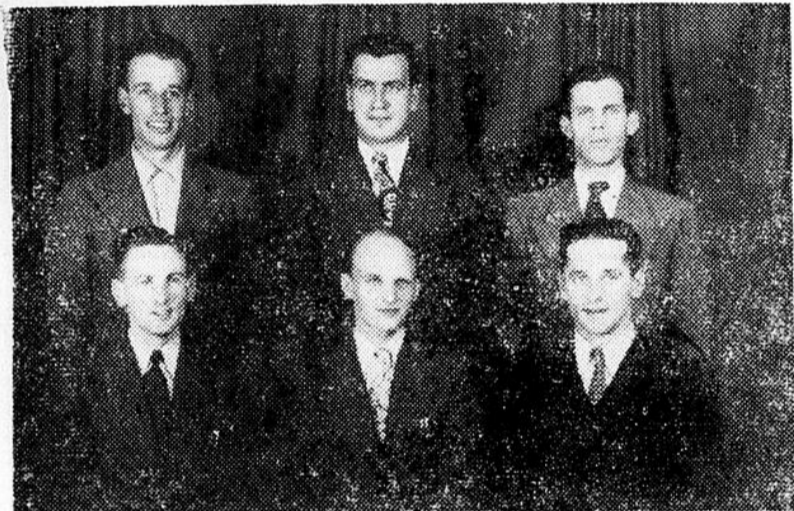
Il est vrai qu'avec leur Caisse, les jeunes économisaient, que leurs membres ne se mariaient



● Preuve de succès de la coopérative d'habitation "Mon Chez-Moi", complément normal de la Caisse de Prévoyance, à St-Joseph-d'Alma: un couple de jeunes mariés (le 6 septembre 1948). M. et Mme Joseph-Xavier Perron, prennent possession de leur maison.

plus dans les dettes, mais tout cela était incomplet. **IL FAUDRAIT QU'A SON MARIAGE, LE JEUNE OUVRIER AIT SA PROPRE MAISON.** Là seulement l'idéal serait atteint. Mais comment y arriver? Bâtir une maison, la meubler, payer les autres dépenses du mariage, il faudrait au moins \$6,500.00. Les économies d'un jeune ouvrier ne peuvent s'élever là, quoique quelques-uns aient atteint la somme de \$2,000.00. Pour achever l'oeuvre

d'Habitation "Mon Chez-Moi", coopérative qui compte aujourd'hui trente membres. Durant l'été, ils ont expérimenté leur formule en bâtissant deux de leurs membres, dont l'un s'est marié au début de septembre et l'autre à la fin du même mois. L'expérience est très probante. Ces jeunes ont leur maison dans des conditions très avantageuses. Avec leurs économies, leur devront supporter toutes les autres dépenses du mariage payées, qu'un plan de finance sur leur maison ne dépassant pas la moitié de sa valeur; c'est donc dire qu'en versant une mensualité pas beaucoup plus élevée qu'un loyer, après 7 ou 8 ans, ils seront propriétaires absolus.



● Des jeunes qui ont trouvé le tour d'épargner et de faire épargner. Voici les membres du bureau d'administration de la Caisse de Prévoyance, de St-Joseph-d'Alma. Dans le groupe, on remarque de gauche à droite, assis: Paul Girard, trésorier, Léonce Dallaire, président, Paul-Emile Gagnon, secrétaire. Debout: Normand Fortin, directeur, Jean-Marie Dufour, vice-président, Jean-Charles Moisan, directeur.

vre il fallait appliquer la même formule, mais différemment, ils se tournèrent donc vers la coopération, et en mai 1948, avec leurs anciens membres déjà mariés, ils fondèrent une Coopéra-

Dr MAURICE-A. GRAVEL

CHIRURGIEN-DENTISTE

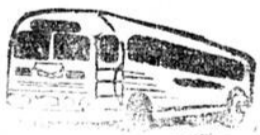
Rue Sacré-Cœur — Alma

J.-V. TREMBLAY
AVOCAT

Bureau en haut de la
Banque de Montréal

C P. 210 — Tél 182-S2
St-Joseph-D'Alma

HORAIRE



des Autobus

DEPARTS DE

Chicoutimi	Alma
7.30	7.30
8.45	9.45
10.15	11.00
12.45	12.45
1.45	1.45
2.45	3.00
3.45	4.00
4.45	5.00
6.15	7.00
7.15	9.15
9.00	10.15
11.00	11.30

AUTOBUS & TAXIS

Ltée, Chicoutimi

O. CREVIER

Prés. et Gérant Gén.



Fruits

et

Légumes

EN GROS
SEULEMENT

J.-E. BOIVIN

IMPORTATEUR DOLBEAU

Bureau principal et entrepôt avec chambre de réfrigération et de maturation: Dolbeau, P.Q.

SUCCURSALES:

ROBERVAL JONQUIERE ST-JOS. D'ALMA

Représentant Représentant Représentant
R. ROMEO BOIVIN Dufour & Fils Ltée ACH. TREMBLAY
Tél.: 426-2 Tél.: 341 W Tél.: 290

Le Rendez-Vous des Touristes

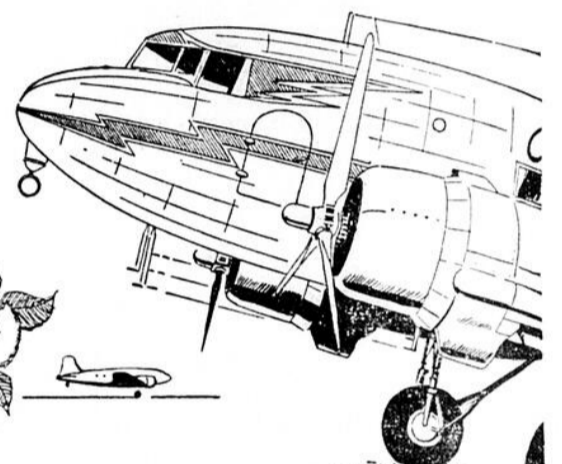
L'HÔTEL UNION est renommé dans toute la province pour sa bonne cuisine canadienne, l'accommodation de ses chambres avec eau courante (chaude et froide), la courtoisie de son personnel.

HOTEL UNION

CHARLES-E. HÉBERT, Prop.

Rue Sacré-Cœur — St-Joseph-D'Alma

ENVOLEES ADDITIONNELLES POUR VOTRE COMMODITE



2 ENVOLEES

Tous les jours
excepté le dimanche
vers

Montréal

2 h. 10 min. \$15.50 billet simple
(Taxe en plus)

Québec

50 min. \$8.00 billet simple
(Taxe en plus)
8 h. 45 a.m. et 6 h. 50 p.m.

De plus, ENVOLEES ADDITIONNELLES vers Québec
jeudi et vendredi, à 3 h. 50 p.m.
de l'AÉROPORT DU SAGUENAY (Bagotville)

Le trajet le plus court et le plus rapide vers Québec et Montréal. Confortables avions DC-3 à 28 passagers, service d'hôtesse. Nouveaux tarifs réduits pour messageries et marchandises sur toutes les envolées. Escompte de 10% sur les billets aller et retour.

POUR RESERVATIONS ET RENSEIGNEMENTS:

Chicoutimi: 102, rue Racine, téléphone 3818

Jonquière: Hôtel Jonquière, téléphone 424

Bagotville: Hôtel Commercial, téléphone 223

Canadian Pacific
AIR LINES

ST-METHODE

D. N. C.

Va-et-Vient —

M. Maurice Beaulieu est de retour parmi les siens après avoir passé trois ans à l'Hôpital de Roberval et quelques mois à Montréal.

M. Arthur Painchaud est maintenant de retour de l'Hôpital de Roberval, où il était gravement malade.

M. et Mme Wilfrid Antille de St-Félicien ont rendu visite à Mme Vve J.A. Beaulieu.

M. et Mme Georges Roberge, de Normandin ainsi que leurs enfants sont venus visiter M. Achille Roberge.

M. et Mme Raoul Hébert de St-Méthode étaient en visite chez M. Honoré Genest, Albanel et Ephrem Genest, de Normandin.

Mme Vve Walter Painchaud de Normandin était en promenade chez sa fille Mme Joseph

Doucet et son fils M. Alex. Painchaud, marchand.

Mlle Rolande Fortin est actuellement à Albanel chez son grand-père M. Honoré Genest.

Mlle Lucille Boulanger, Mlle Marguerite Gagné et Mlle Aliette Painchaud sont revenues de leur retraite fermée.

Mlle Jacqueline Fortin est de retour dans sa famille après avoir passé 14 mois comme servante chez M. le Dr et Mme J. M. Lévesque, St-Félicien.

Mme Philippe Painchaud a rendu visite à sa mère Mme Vve Luc Doucet, à Normandin.

Mlle Nicole Lamontagne de St-Prime a passé quelques jours chez sa soeur Mme Armand Simard, de St-Méthode.

Mme Rosario Painchaud est de retour d'un voyage à Québec et Donacona, Co. Portneuf, chez ses parents.

M. et Mme Rosario Painchaud sont allés chez M. Onésime Pain-

chaud, à Notre-Dame de la Doré.

Baptême —

Joseph André Marie, Maurice Ghislain, enfant de M. Maurice Boilard et de Mme, née Desneiges Girard. Parrain et marraine: Marcel Boulanger, cousin de l'enfant et Mlle Georgianne Girard, tante de l'enfant.

La J.O.C. —

Un grand nombre de jeunes filles et jeunes gens ont été reçus jocistes le 14 novembre dernier. On remarquait: Mlle Maltais, M. Coulombe, M. l'abbé Bouchard, qui présidait la cérémonie; Mlle Lucille Boulanger, fut nommée présidente; Mlle Marguerite Gagné, secrétaire-trésorière. Mlle Angéline Painchaud, propagandiste.

TABLEAU D'HONNEUR

1ère année: Florent Allard; 2e année: Marcel Simard; 3e année: Cyprienne Bouchard; 4e année "A": Gabrielle Hébert; 4e année "B": Lucette Hébert; 5e année: Gaétane Fradette 6e

POUR UN SERVICE PARFAIT...
ACHETEZ TOUJOURS AU

Garage Simard

TEL.: 183-S2 ST-JOSEPH-D'ALMA
Vendeur des automobiles DODGE — DESOTO
et CAMIONS DODGE

Réparations générales — Pneus Good Year de toutes dimensions — Véritables pièces CHRYSLER

Engins stationnaires pour moulins à scie et autres usages

POUR SERVICE DE NUIT **APPELEZ 291**

Soudeur d'expérience

au gaz ou à l'électricité

DEMANDEZ

Germain Simard

année: Denise Hébert; 7e année: Antoinette Girard; 8e année: Micheline Bolduc; 9e année: Micheline Fortin.

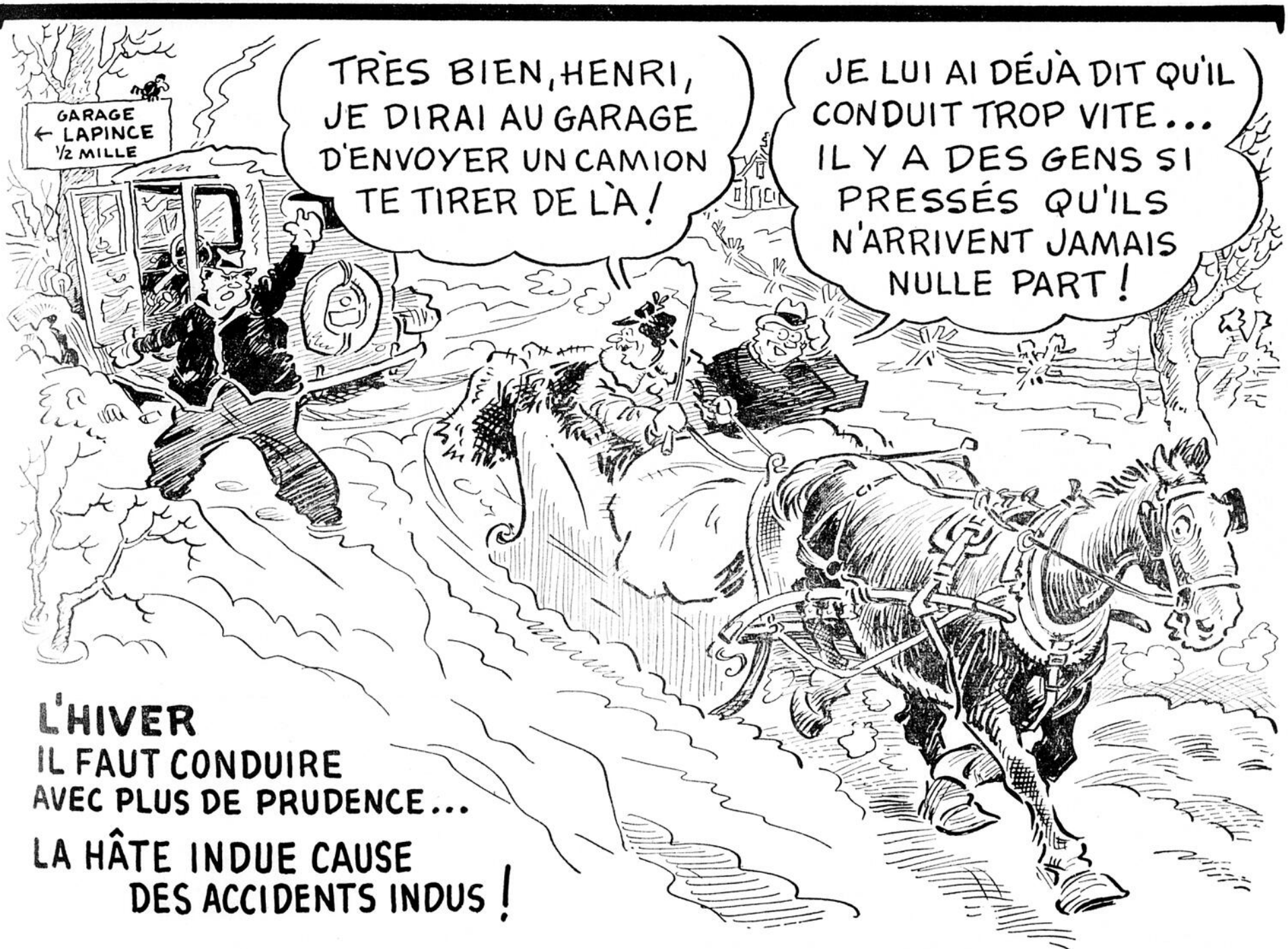
Classe prof. Armand Simard.

5e année: Bertrand Allard; 6e année: René Girard; 7e année:

Normand Bouchard; 8e année: Louis-Marie Roberge.

Accident —

Un enfant de M. Léo Saignan, s'est cassé une jambe, à la classe en jouant avec ses camarades



L'HIVER
IL FAUT CONDUIRE
AVEC PLUS DE PRUDENCE...

LA HÂTE INDUE CAUSE
DES ACCIDENTS INDUS!

BRASSERIE BOSWELL

Nouvelle construction

Une autre communauté religieuse de chez nous va ériger un établissement considérable à Chicoutimi. C'est la communauté des Soeurs du Bon Pasteur, qui construira un pensionnat école normale sur les hauteurs surplombant Rivière-du-Moulin mais à l'extrémité du boulevard St-Michel, sur un terrain que vient d'acquérir le Foyer Coopératif. Ce dernier en a vendu une superficie de 400 pieds par 700 à cet effet. L'achat aurait coûté quelque \$11,000 à la dite communauté. L'établissement qu'on doit y construire aurait une façade de 200 pieds, effectuerait la forme d'un grand T et coûterait environ \$500,000. On y pourrait admettre jusqu'à 300 élèves et il y aurait une annexe qui servirait d'école d'application pour garçonnets et fillettes.

On doit se mettre aux travaux de cette construction dès le printemps prochain. L'immeuble sera à l'épreuve du feu, fait de brique et situé dans l'est du nouveau petit village au prolongement de la rue Notre-Dame et du boulevard Melançon.

De la même source, nous apprenons aussi que les projets du Foyer Coopératif progressent normalement. Le nombre des sociétaires vient de s'accroître d'une douzaine. Une vingtaine de maisons seront terminées ou habitées pour la Noël qui vient (il n'y en avait que trois à Noël 1947). Les chemins s'améliorent petit à petit et tout devrait être parfait en ce domaine au printemps prochain.

En somme, il y a déjà là des capitaux engagés au montant global d'environ \$125,000.; avec les chiffres importants que représentent l'établissement des religieuses en ce lieu, on arrive à un montant fort appréciable.

Agrandissements de l'Hotel Champlain

On vient de commencer, à l'hôtel Champlain de Chicoutimi, des travaux d'agrandissement et d'amélioration considérables. L'excavation, d'abord, se fait sous la direction de la compagnie Ovilva Gauthier, Limitée. On procédera ensuite à l'érection d'un étage complet sur la lisière de terrain adjacent à la propriété du "Progrès du Saguenay". On en restera là pour l'hiver; mais d'autres étages y viendront s'ajouter dès le printemps prochain et l'hôtel sera alors muni de plusieurs nouvelles pièces diverses et de chambres des plus modernes.

Aéroport à S.-Coeur

On a inauguré, dernièrement à Sacré-Coeur, Comté Saguenay, un aéroport construit à proximité de ce village. Cette piste d'atterrissage qui mesure 3000

pieds de longueur, est située sur la propriété de M. Armand Tremblay.

A cette occasion eut lieu aussi la bénédiction d'un avion bimoteur de marque "Anson-V" d'une capacité de 10 passagers, propriété de Pagé Air Service, dont M. Rodolphe Pagé est le pilote. La cérémonie d'inauguration de cet aéroport a été présidée par M. Pierre Laprise, de Sacré-Coeur, secrétaire de la Chambre de Commerce du Comté Saguenay.

Nouveau service aérien au Saguenay

M. L.B. Sampson, surintendant aux Canadian Pacific Air Lines, annonce que cette compagnie de transport aérien inaugurerait plusieurs nouveaux services dans la province de Québec, le 1er décembre prochain. Il y aura plusieurs envolées ad-

ditionnelles vers Québec, le Saguenay et la Côte Nord.

Par exemple, tous les jours, sauf le dimanche, il y aura trois envolées Québec, Montréal, au lieu de deux comme par le passé. Les départs s'effectueront à 9 heures de l'avant midi, à midi et trente et à 8 heures du soir.

De plus, outre les deux envolées quotidiennes vers le Saguenay, il y en aura une troisième, les jeudis et vendredis et on inaugurerait des envolées

quotidiennes vers les Sept-Iles sur la Côte Nord, via Québec, Forestville et Baie-Comeau.

On pourra correspondre à Baie Comeau avec les appareils de Rimouski Air Lines pour les points situés entre Baie-Comeau et les Sept-Iles, Matane, Mont-Joli et Rimouski. On pourra également effectuer des correspondances aux Sept-Iles avec les avions des Northern Wings, pour Havre St-Pierre et les points situés entre les Sept-Iles et Blanc-Sablon.



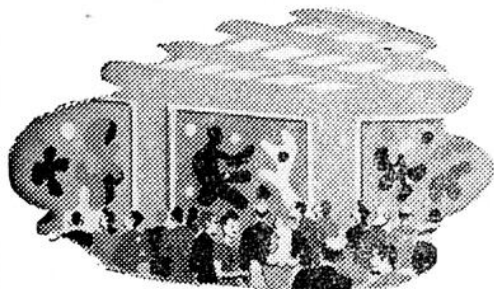
Robert LA PALME
Caricaturiste et peintre satirique
de renommée internationale . . .

Toujours spirituel, jamais amer, Robert La Palme est le caricaturiste politique le plus renommé au Canada. Son talent s'apparente à celui des plus grands maîtres — mais sa façon est tout à lui: un dessin signé "La Palme" se reconnaît au premier coup d'oeil. Ses oeuvres ont été reproduites dans les plus grands journaux, non seulement au Canada, mais aussi en France et aux Etats-Unis. Ses caricatures ont la grâce d'être à la fois satiriques, et sans amertume. Mais ce sont surtout ses peintures, goguenardes, profondément lucides, témoignant de l'esprit le plus averti, et d'un coloris d'une subtile candeur, qui lui ont gagné sa mondiale réputation.



Né à Montréal, La Palme fit ses études au Manitoba: dans l'entre-temps, il apprit à enfourcher les chevaux du pays et s'affairait dans la boucherie paternelle. Mais, esquisses et croquis le préoccupaient bien autrement. Depuis 1931, et de plus en plus, le Canada et l'étranger ont acclamé son talent.

Bibliothécaire de l'Ecole des beaux-arts de Québec, pendant deux ans, il fut, cinq ans durant, suppléant à la faculté des sciences de l'université Laval (classes de dessin). C'est alors qu'il fonda le Musée municipal des beaux-arts, dont les Salons ont été fort fréquentés et admirés.



Ses premières fresques — "Il n'y a pas d'arme secrète" — furent exposées à Montréal, Toronto et New York, où les louanges furent partout unanimes. Ces travaux, et une série intitulée "La médecine à travers les âges", ont attiré des foules, ce printemps-ci, au salon de Rio-de-Janeiro.

TEXTE PUBLIÉ PAR

Molson's

(tiré d'une série de biographies illustrant la carrière de Canadiens-français bien connus dans le domaine des sciences, des arts ou de l'industrie.)

Le Canada — pays d'avenir

Si Robert La Palme a conquis cette vaste renommée, et pour lui-même et pour sa province natale, c'est qu'il a su profiter des avantages que le Canada offre à nos talentueux jeunes hommes.

Son succès est une nouvelle preuve des diverses et toujours croissantes occasions offertes par leur patrie aux jeunes Canadiens d'aujourd'hui — dans les beaux-arts, les sciences, le commerce et l'industrie.

Sport



Une partie mouvementée au Palais des Sports de Jonquière — 20 punitions

Les As de Jonquière et les Alliés de Bagotville ont joué une partie fort mouvementée mardi soir au Palais des Sports de Jonquière, alors que les As ont remporté la victoire au compte de 6 à 3.

Il y eut une punition de "match", une de mauvaise conduite une de dix minutes, deux de cinq minutes et les autres de deux minutes pour un record de 23 punitions. Sénécal écoppa de la punition de rencontre et L'Heureux fut puni pour mauvaise conduite; Marcotte et Turcotte furent également punis pour 5 minutes.

La partie débuta à neuf heures mais fut retardée d'une vingtaine de minutes à cause du

manque d'électricité; elle se termina après minuit. Gerry Gravel réussit son second tour du chapeau en comptant trois points Cabana se signala également avec deux points McDonald, des Alliés compta également deux fois pour son club.

Les As prirent l'avantage à la fin de la première période et portèrent cette avance à 2 à 0 au début de la seconde période avant que les Alliés puissent compter un point. La période se termina au compte de 3 à 1.

Dans la dernière période les As comptèrent trois fois pendant que les Alliés réussissaient à compter deux fois. Voici le sommaire:

Première PERIODE

1-AS: Cabana (Breault-Marcotte) 14.10
PUN.: Savard, Lambert, Marcotte

Deuxième PERIODE

2-AS: Cabana (Breault-Marcotte) 7.06
3-ALLIES: McDonald (L'Heureux-Hébert) 8.29
4-AS: Gravel (Scullion-Hébert) 18.00
PUN.: Busch, Paulsen, Villeneuve, Tremblay, L'Heureux (2) (mauvaise conduite) Tremblay.

Troisième PERIODE

5-AS: Gravel (Cabana-Marcotte) 2.34
6-AS: Lauzon (Robertson) 3.23
7-ALLIES: Busch (Lambert) 4.48
8-ALLIES: McDonald (Lortie) 13.00
9-AS: Gravel (Hébert) 17.28
PUN.: Marcotte (5), Hébert (2), Sénécal (2) et match Penalty, Cabana, Tremblay, Scullion, Lajoie, Cabana, Paulsen, Turcotte

Route ouverte entre St-Félicien-Dolbeau

On nous communique qu'il a été décidé que les chemins seraient entretenus en bon état, cet hiver, de St-Félicien à Dolbeau. Les souscriptions sont actuellement assez nombreuses et tous semblent s'opposer à la fermeture de cette route importante.

Victoire des As contre Bagotville

Les As de Jonquière ont commencé à remonter la côte, jeudi soir dernier, alors qu'ils ont défait les Alliés de Bagotville, au Palais des Sports de Jonquière devant une assistance d'environ 2,000 personnes.

Les As eurent l'avantage pendant presque toute la partie et lancèrent sur Marc-Aurèle Tremblay, des Alliés 35 fois tandis que Lessard n'en recevait que 22. Lauzon se signala pour les As avec deux points tandis que McLean en comptait deux également pour les Alliés.

Les deux clubs réussirent à compter chacun un fois dans la première période, mais les As prirent l'avantage à 3 à 2 dans la seconde période. La troisième période fut fatale aux visiteurs qui ne comptèrent qu'un point tandis que les As en comptaient trois autres pour remporter une belle victoire au compte de 6 à 3.

La partie ne fut pas rude du tout car il n'y eut que quelques punitions. Le jeu fut très rapide du commencement à la fin et les deux équipes firent du jeu de passes très scientifique. Voici le sommaire de la partie:

Première PERIODE

1-ALLIES: L'Heureux (Lajoie-Sénéchal) 1.24
2-AS: Robertson (Paulsen-Lauzon) 16.22
PUN.: Doucet, Lajoie

Deuxième PERIODE

3-AS: Lauzon (Robertson-Paulsen) .14
4-AS: Gravel 7.42
5-ALLIES: McLean (Brown) 10.25
PUN.: Tremblay, Lauzon, Savard, Butch, Villeneuve.

Troisième PERIODE

6-AS: M. Scullion 5.56
7-AS: Robertson (Gravel) 8.31
8-ALLIES: McLean (Savard) 16.24
9-AS: Lauzon (Robertson-Abram) 19.31
PUN.: Butch.

Dans les Alpes, un voyageur à l'employé de chemin de fer: —Mon amis, vous avez une "voie" qui monte joliment.

—Oh! oui, monsieur, ce n'est rien. Si vous entendiez le chef de gare, vous n'en reviendrez pas, il monte jusqu'au si bémol.

Les Volants sont déclassés par les Rovers

- Aiglettes -

Après avoir tenu les Aigles à une partie nulle lundi soir, les Volants de Chicoutimi ont été déclassés sur toute la ligne, mardi soir, par les Rovers d'Arvida à l'Aréna d'Alma devant une foule peu nombreuse.

Les Volants se ressentaient probablement de leur effort de la veille mais ils ont joué néanmoins pauvrement et les Rovers en ont profité pour leur infliger une cuisante défaite au compte de 8 à 3.

La partie fut assez rapide, surtout du côté des Rovers qui lancèrent 28 fois sur Buckley tandis que Laramée en bloquait seulement 18. Buckley ne fut pas aussi brillant que la veille contre les Aigles et on peut même dire qu'il fut faible. La défense des Volants fut absolument nulle et l'offensive fut très pauvre.

Les Rovers prirent une avance de 3 à 0 dans les cinq premières minutes de jeu et terminèrent la période à 3 à 0. Les Rovers comptèrent de nouveau quatre fois dans la seconde période tandis que les Volants comptaient deux points pour terminer la période à 7 à 2. Les Rovers comptèrent trois points en moins de deux minutes dans cette période.

Les deux clubs comptèrent chacun un point dans la dernière période pour terminer la partie au compte de 8 à 3 pour les Rovers. Courteau se signala avec deux points et deux assistances; tandis que Perreault comptait deux points et recevait une assistance. Gagnon compta également deux fois tandis que les autres points furent comptés par Boileau, Aubut et McCormick. Pour les Volants ont compté Cooney, Gagnon et Franche. Voici le sommaire:

Première PERIODE

1-ROVERS: Perreault (Courteau) 1.21
2-ROVERS: Courteau (Boileau-Dufour) 3.00
3-ROVERS: Gagnon (Aubut) 5.01
PUN.: Marcoux, Swick.

Deuxième PERIODE

4-VOLANTS: Cooney (R. Laroche) 1.15
5-ROVERS: Aubut (Swick) 10.22
6-ROVERS: Gagnon (Swick) 11.24
7-ROVERS: McCormick 12.04
8-ROVERS: Courteau (Perreault) 17.23
9-VOLANTS: Gagnon (G. Laroche-Paradis) 18.18
PUN.: Lapierre, Courteau, Marcoux.

Troisième PERIODE

10-ROVERS: Perreault (Courteau-Boileau) 10.06
11-VOLANTS: Franche (Rancourt) 11.20
Pas de punitions.

Les Aigles avaient sous-estimé la valeur des Volants lundi soir.

* * *

Buckley était plus là lundi soir que mardi soir!

* * *

La lumière commence à se faire sur toutes les équipes mais les arénas n'arrivent pas vite

* * *

Trop de parties à Alma et à Jonquière; on aurait dû arranger cela autrement.

* * *

C'est encore Baptiste Canayen qui paye!

* * *

On n'avait assez de nos parties à payer sans payer pour voir celles des autres.

* * *

On pourrait toujours rester à la maison mais vous savez ce que vous savez... quand on aime cela...

* * *

Kist qui a fait enlever les trois étoiles sur le programme?

* * *

Les Alliés ont-ils pris les As pour des Boches qu'ils sont tombés dessus à bras raccourcis?

* * *

Le Palais des Sports a pris la sage décision d'ouvrir un autre pénitencier pour la prochaine visite des Alliés.

* * *

Il y a des clubs qui semblent déjà avoir choisi leur position. On ne se battra pas pour leur enlever.

* * *

Les As veulent courir après les Aigles mais ils oublient que le temps perdu ne se reprend jamais.

* * *

Certains confrères ne semblent pas priser les victoires des Aigles; ils seraient mieux de s'y habituer car ce n'est que le commencement.

* * *

La Q.A.H.A. a donné raison aux As parce qu'ils avaient fait signer Cabana avant Alma. Mais que font-ils de Laroche qui avait signé pour les As et qui joue pour les Volants, après avoir signé en deuxième pour le Chicoutimi.

* * *

Y aurait-il deux poids et deux mesures dans la Q.A.H.A.?

* * *

Cela pourrait se faire, surtout si on considère comment elle a réglé le cas de Groleau.

* * *

Les journalistes attendent encore les nouvelles du publiciste de la J.K.L.S.

* * *

Si on attendait après cela pour renseigner nos lecteurs...

* * *

On nous fournira probablement la liste des compteurs le printemps prochain après le détail.

* * *

Mais au fait, nous aimerions connaître le nom du publiciste nommé par la ligue, au moins pour le féliciter de sa nomination, même s'il ne nous envoie aucune nouvelle.

M. Jean Tremblay élu vice-président

M. Jean Tremblay, d'Arvida, vient d'être nommé officiellement vice-président pour le district du Saguenay. M. Tremblay remplace le Dr Roger Mofatt qui avait occupé cette charge au cours des dernières années et qui avait résigné cette fonction à cause de son départ pour la Californie.



M. Jean Tremblay est bien connu dans tous les centres sportifs de la région par ses activités sportives et surtout pour le grand intérêt qu'il a porté depuis toujours à la cause des jeunes.

Nous félicitons M. Tremblay de sa nomination et remercions la Q.A.H.A. pour le choix judicieux qu'elle a fait en la personne de son vice-président pour le Saguenay. Nous sommes assurés que sous la direction de M. Jean Tremblay, notre région connaîtra encore de grands succès dans le domaine du hockey et surtout que les jeunes ne seront pas ignorés.

THÉÂTRE CANADIEN

Sam. Dim. Lun.
18, 19 et 20 déc.

LA ROUTE DU BAGNE

avec Vivianne Romance
et Clément Duhour

au même PROGRAMME

CLOSE UP

avec Alan Baxter et
Virginia Guilmore

Mar. Mer. 21, 22 déc.

SIGN OF THE RAM

avec Suzan Peters et
Alexander Knox

Jeu. Ven. 23, 24 déc.

L'ARCHE DE NOE

avec Alerme et
Pierre Brasseur

Aussi Sujets Courts

Foto-Nite \$100.00 et plus

PARADIS & FILS, Enr.
Ressorts d'automobiles et camions
Accessoires à souder
Tél.: 5229

Ave. du Port, Chicoutimi

Chronique du cinéma

"ETRANGE DESTIN"

Un film français d'une grande force dramatique, inédit, prendra l'affiche samedi au Théâtre Alma. Il s'agit de "Etrange Destin", une réalisation de Louis Cuny sur un scénario de la dramaturge Marcelle Maurette, qui l'a tiré de la nouvelle à succès de Mme A. de Lacombe intitulée "Gisèle et son Destin".

On y verra dans les principaux rôles des artistes de qualité, puisque la distribution groupe Renée St-Cyr, Aimé Clariond, Henri Vidal, Denise Grey, et Nathalie Nattier. L'action se passe avant et durant la guerre 1914-18, et le scénario raconte l'histoire pathétique d'une jeune fille, de son tuteur, un chirurgien réputé, et de son fiancé, qui passe pour mort au front et reparait des années après dans la vie de l'héroïne,

Hébertville Station

D. N. C.

TABLEAU D'HONNEUR

10e année: Brigitte Simard, Jeannine Ouellet, Alice Tremblay.

9e année: Brigitte Maltais, Mariette Ouellet, Madeleine Fortin, Germaine Brassard.

8e année: Thérèse Moreau, Céline Ouellet, Marguerite Ouellet, Florence Fortin.

7e année: Laurette Boie, Rachelle Tremblay, Thérèse Maltais, Antoinette Harvey.

6e année: Normande Ouellet, Judith Ouellet, Huguette Jauvin, Lily Bettz.

5e année: Julienne Gervais, Suzette Harvey, Lisette Goderre, M.-Huguette Maltais.

4e année: Jacqueline Ouellet, Louise Dupéré, Micheline Jauvin, Réal Deschênes.

3e année: Normande Maltais, Diane Angers, Louise Dufour, Lise Tremblay.

2e année: Denis Paradis, Raymond Maltais, Jean-Marie Tremblay, André Larouche.

1ère année: Jean-Guy Ouellet, Hélène Tremblay, Raymond Harvey, Monique Paradis.

mais sans le moindre souvenir de son passé et de son grand amour.

"Etrange Destin" est un film du genre de ceux qui émeuvent le grand public.

"DESIRE ME"

Greer Garson interprète dans ce film un des rôles les plus émouvants de sa carrière cinématographique, celui de Marise une jeune épouse française qui succombe aux charmes d'un ancien prisonnier de guerre, ami de son mari. "Desire Me" marque les débuts à l'écran de Richard Hart, la célèbre vedette de la scène américaine, tandis que Robert Mitchum tient l'autre rôle important.

"Desire Me" une réalisation et une production d'Arthur Hornbloy jr, est à l'affiche du Théâtre Alma jeudi et vendredi les 23 et 24 décembre.

Une jeune française, qui pleure son époux Paul porté disparu, rencontre un étranger, Jean Renaud, déterminé à combler le vide laissé par la disparition de celui qu'elle aime. Il fascine la jeune femme en lui racontant les détails de sa vie intime.

Elle apprend alors que Jean fut pendant quelque temps prisonnier avec son mari et que ce dernier lui a beaucoup parlé d'elle. A mesure que l'action progresse, elle se complique jusqu'au retour soudain de Paul.

Font également partie de la distribution: Richard Hart, Morris Ankrum, George Sukko, Cecil Humphreys et David Hoffman.

Ste-Monique

D. N. C.

Baptêmes —

Joseph, Antonin, Richard, fils de M. et Mme Joseph-Armand Tremblay, née Jacqueline Vézina. Parrain et marraine: M. et Mme Antonio Noel de l'Ascension, oncle et tante de l'enfant.

Marie Jeannette, Jocelyne, fille de M. et Mme Georges Fortin, née Solange Pilote. Parrain et marraine: M. et Mme Wilfrid Collard, oncle et tante de l'enfant.

Toilette de l'église —

Grâce au bel esprit d'initiative de notre vénéré curé, au travail de plusieurs dames et jeunes filles de la paroisse, on a terminé le grand lavage de l'église. Actuellement, on peinture les bancs, les escades et le plancher. M. le curé en a aussi profité pour l'orner de deux anges lumineux et de nouveaux lustres.

TABLEAU D'HONNEUR Classes du Village

9e année: René Brisson;
8e année: Mireille Delisle;
6e année: Noella Delisle;
5e année: Gilles Rossignol;
4e année: Thérèse Leblanc;
3e année: Rose-Ange Roy;
2e année: Jeannine Gauthier;
1ère année: René Gagnon.

Va-et-Vient —

Mme Vve Napoléon Simard, M. et Mme René Simard, M. et Mme Lucien Tremblay, Mlle Marthe Tremblay d'Alma et M. et Mme Paul-Arthur Thibodeau de Dolbeau étaient en promenade chez M. et Mme Pierre Simard dernièrement.

M. et Mme Henri McNicol, M. et Mme Jean-Paul Trudeau, Mme Patrick Brisson, étaient les invités de M. l'abbé Adrien Bergeron et de M. Achille Bergeron dernièrement.

Couvent à Baie-Trinité

Le premier couvent de Baie-Trinité, comté Saguenay, est à l'état de construction. Le coût de cet édifice, construit de matériaux les plus modernes s'éleva à \$40,000 et sera défrayé presque entièrement par un octroi du gouvernement.

Situé à proximité de l'église, cette maison d'enseignement comprendra quatre grandes salles de classes et devrait être terminée pour recevoir les élèves au début de l'année scolaire 1949. Des religieuses en assumeront la direction.

L'entreprise a été confiée à M. Christophe Chouinard, de Baie-Trinité.

St-Edmond les Plaines

D. N. C.

Naissances —

Julien, Gérard, Joseph, enfant de M. et Mme Zoel Gaudreault, baptisé le 1er décembre Parrain et marraine: M. et Mme Gérard Villeneuve. Porteuse: Mme François Fortin.

Yvon, Nicolas, Joseph, enfant de M. et Mme Joseph Maillou, baptisé le 12 décembre. Parrain et marraine: M. et Mme Nicolas Maillou. Porteuse: Mme Gobeil. Mé, PabFDLemé.hB' le

Condamné

Un citoyen de la région, qui ne s'était pas conformé aux lois de la Commission d'Assurance-Chômage, a comparu, jeudi dernier, devant le juge J.-A. Métauer à Chicoutimi, et, après avoir été reconnu coupable à l'accusation, a été condamné à une amende de \$100 et les frais, plus un remboursement de \$149. A défaut de paiement, l'accusé devra passer deux mois à l'ombre. Cette cause n'est pas la première du genre dans notre région, et on entend sévir très rigoureusement contre tous les employeurs qui ne se conformeront pas à la loi.

'Vieux à 40, 50, 60?' — Pas Du Tout, Monsieur

Oubliez votre âge! Des milliers sont pleins de vigueur à 70. Essayez de vous "remonter" avec Ostrax. Contient le tonique contre cette faiblesse, cette sensation d'épuisement causée seulement par le manque de fer dans le système, et que plusieurs hommes et femmes qualifient de "vieillesse". Paquet d'essai, 50c seulement. Essayez aujourd'hui même les Tablettes Toniques Ostrax pour nouvelle vigueur et cette sensation d'avoir rajeuni de plusieurs années. En vente dans toutes les pharmacies, partout.

A VENDRE

NOUS AVONS EN MAINS
POUR LIVRAISON
IMMEDIATE

NEUF

Chrysler Windsor 1948
Fargo Panel 1/2 tonne 1948
G.M.C. 1 tonne 1948 avec
cabine de Luxe
Austin Sedan 1948

RECONDITIONNES

Hudson sedan 1947
Chevrolet sedan 1941
Chevrolet coach 1941
Pickup Dodge 1936
Pontiac coach 1941
Jeep 1947

Snowmobile Bombardier
(12 passagers)

Camions G.M.C.
Maple Leaf
Studebaker

Laurent Hudon, Enr.

Métabetchouan Qué.

THÉÂTRE ALMA

Sam. Lun. 18 et 20 déc.

L'ETRANGE DESTIN

avec Renée St-Cyr, Aimé
Clariond et Henri Vidal

AU MEME PROGRAMME

MYSTERY IN MEXICO

avec William Lundigan,
Jacqueline White et
Ricardo Cortez

Mar. Mer. 21 et 22 déc.

IMPASSE

avec Marie Déa, Georges Rollan
Jean Dyo, Carette et Palau

Jeu. Ven. 23 et 24 déc.

DESIRE ME

avec Greer Garson, Robert
Mitchum et Richard Hart

ANNONCES CLASSIFIEES

OPPORTUNITES

CALENDRIERS 1949

Faites-nous parvenir vos négatifs favoris. Ils seront agrandis et montés sur des jolies calendriers de 5 x 7 pouces. Ces calendriers feront des cadeaux utiles et attrayants. Prix 50 cts chaque, ou 3 pour \$1.25. Si vous désirez avoir votre photo colorée, ajoutez 40 cts de plus pour chaque calendrier. SERVICE DE PHOTOGRAFIE COMMERCIALE. Dépt. M4D, Station Outremont, Montréal, Qué.

ON DEMANDE

Servante demandée pour service général, bon salaire, position à l'année. S'adressera Mme Chs-Henri Desbiens, 119 rue Price Chicoutimi, téléphone: 4394.

CHAMBRE ET PANSION

S'adresser à 112 rue Gagné, sur l'île Ste-Anne.

PERDUE

PERDUE — Une montre en or jaune — de marque Gladstone — avec bracelet cordon noir double — perdue à partir de l'église au numéro 11 St-Louis, Alma. Si trouvée, prière de remettre à 11 St-Louis, Alma — Récompense promise.

A VENDRE

Un ménage dont — machine à coudre — machine à laver — poêle — divan — mobilier de salle à diner, etc. à vendre. S'adresser à:
Mme Vve LOUIS ROBERT
Coin St-Pierre et Collard
ALMA

Une victoire et une partie nulle avec les Volants

Jonquière et Dolbeau totalisent 17 points

Les As de Jonquière ont reçu les Castors de Dolbeau, samedi soir dernier au Palais des Sports de Jonquière devant plus de 1500 personnes qui ont été témoins d'une avalanche de points, surtout du côté des As. En effet, les As comptèrent 11 fois tandis que les Castors en comptaient six.

Les As prirent une avance de 2 à 0 dans la première période mais comptèrent six fois dans la seconde tandis que les Castors comptaient 3 fois. Cette avalanche de points, soit 9 dans une seule période, porta le compte à 8 à 3 en faveur des As quand commença la troisième période. Les As comptèrent encore deux fois pour porter le compte à 10 à 3 avant que les Castors puissent enregistrer trois points en moins de deux minutes. Les As comptèrent une autre fois à la fin de la période pour porter le compte final à 11 à 6.

Hébert des As se signala en particulier en réussissant le tour du chapeau; Lauzon, Abran, Cabana, Breault, Paulsen, Marcotte, Scullion et Robertson se partagèrent les autres points et les assistances au total de 21 points.

Pour les Castors, Bennett se signala à la défense et compta un point puis obtint trois assistances pour un total de qua-

tre. Ce fut une belle partie, mais les Castors manquent de joueurs et il devront se renforcer s'ils veulent figurer dans le circuit Bouchard. Ils attendent, paraît-il, quelques joueurs nouveaux d'ici quelques jours. Voici le sommaire de cette partie:

Première PERIODE

1—AS: Marcotte (Cabana)	13.43
2—AS: Hébert (Scullion)	17.47
PUN.: Guy Gagnon, Noel Tremblay.	

Deuxième PERIODE

3—CASTORS: Tremblay (Vincent-St-Pierre)	0.48
4—AS: Breault (Marcotte-Cabana)	3.41
5—AS: Robertson (Lauzon)	7.36
6—AS: Hébert (Scullion)	7.53
7—CASTORS: Lupien (Bennett)	14.10
8—CASTORS: Talon (Tremblay-Bennett)	16.49
9—AS: Breault (Tremblay)	17.14
10—AS: Robertson (Paulsen)	19.19
11—AS: Lauzon (Abran)	19.53
PUN.: Talon	

Troisième PERIODE

12—AS: Hébert (Abran-Tremblay)	10.43
13—AS: Cabana (Breault)	14.28
14—CASTORS: St-Pierre (Bennett)	16.18
15—CASTORS: Bernaquez (Ross)	17.03
16—CASTORS: Bennett (Bernaquez-Lupien)	19.38
17—AS: Lauzon (Paulsen)	19.38
PUN.: Robertson, Lalancette.	

Ecrasante défaite des Castors

Les Castors de Dolbeau ont subi une autre défaite, vendredi soir dernier, alors qu'ils ont été littéralement écrasés par les Elans de Port-Alfred, à l'Aréna d'Alma, devant une foule peu considérable. Les Castors ne figurèrent point du tout et le jeu fut monotone du commencement à la fin.

Les Elans de Port-Alfred prirent une avance de 4 à 0 dès la première période et portèrent cette avance à 6 à 0 dans la seconde période. C'est au milieu du dernier engagement que Goldup, un nouveau sur l'équipe, réussit à sauver son club d'un blanchissage en comptant le seul point des Castors avec l'aide de Lupien et Ross. Les Elans comptèrent un autre point quelque minutes plus tard.

La partie fut assez rude, surtout dans les deux dernières périodes, alors que deux joueurs furent punis pour 5 minutes et que Desmarais purgeait une punition de 10 minutes pour mauvaise conduite.

Voici le sommaire de la partie:

Première PERIODE

1—ELANS: Lacroix (Desmarais-Landry)	11.34
2—ELANS: Smirke (Beaudoin-Provost)	11.58

(Suite à la page 15)

Le Chicoutimi force les Aigles à jouer des périodes supplémentaires à chaque partie. — Les Aigles voient la défaite de près à Alma. — Belle tenue de Buckley dans les buts des Volants. —

Les Volants de Chicoutimi sont ceux qui ont les mieux figurés à date contre la formidable équipe des Aigles alors qu'ils ont forcé les joueurs d'Armand Gaudreault à jouer une période supplémentaire lors de leur première rencontre à Jonquière et réussit à annuler, également, après une période supplémentaire à Ama mardi soir devant une foule de plus de 2,000 spectateurs.

Cette résistance des Volants a pris tout le monde un peu par surprise; on savait que les Volants avaient une très belle équipe, mais ne pouvaient vaincre les Aigles sur leur propre terrain. Peu s'en fallut cependant que les Volants enregistrent la première défaite des Aigles. En effet, ce n'est que dans la seconde période que les Aigles réussirent à compter alors qu'Armand Gaudreault, déjoua Buckley pour commencer une grande offensive qui leur permit d'annuler.

Lors de leur première rencontre, les Aigles avaient été plus chanceux dans la période supplémentaire et avaient compté trois fois à Jonquière pour remporter la victoire au compte de 7 à 5. Ce fut néanmoins deux parties mémorables et les amateurs en ont eu pour leur argent, pour une fois. Les Volants ont une équipe formidable qui deviendra dangereuse lorsqu'elle sera placée.

Buckley, gardien de buts des Volants s'est signalé particulièrement dans ces deux parties et surtout à Alma. Voici le résumé de ces deux parties:

A JONQUIERE

C'est vendredi soir dernier que les Volants affrontaient pour la première fois les formidables Aigles de St-Joseph d'Alma. Près de 2,000 personnes furent témoins d'une des plus belles parties jouées à date à Jonquière. Et pour la première fois les Aigles durent jouer une période supplémentaire avant de remporter la victoire.

Les Aigles cependant eurent toujours l'avantage d'un point sur les Volants et eurent l'avantage du jeu comme l'indiquent les lancers, soit 39 sur Buckley et 25 sur Gagnon. Dans la première période, les Aigles et les Volants comptèrent chacun un point. Dans le second engagement les deux clubs comptèrent chacun deux fois mais toujours les Aigles comptaient d'abord.

Le même jeu se continua dans la dernière période et les Aigles comptèrent après 17 secondes tandis que Gagnon égalisait dans les deux dernières minutes. Pour ne pas changer leur jeu les Aigles firent de même dans la période supplémentaire et comptèrent d'abord, puis les

Volants égalisèrent de nouveau à 5 à 5. Les Aigles scellèrent le sort de la partie en comptant deux fois de suite pour remporter une belle victoire au compte de 7 à 5.

Il n'y eut que quelques punitions et le jeu fut très rapide. Voici le sommaire de cette partie:

Première PERIODE

1—AIGLES: Bouchard (J.-P. Lacroix)	5.50
2—VOLANTS: Paradis (Gagnon-Ménard)	18.31
PUN.: Cooney, S. Gaudreault, R. Dusseault.	

Deuxième PERIODE

3—AIGLES: Corbin (Roberge)	2.57
4—VOLANTS: Cooney (Franche-Peterson)	10.00
5—AIGLES: A. Gaudreault	14.29
6—VOLANTS: Gagnon (Paradis-Laroche)	18.20
PUN.: Tamminan, Miller.	

Troisième PERIODE

7—AIGLES: Miller (Corbin)	.17
8—VOLANTS: Gagnon (Paradis)	18.38
PUN.: R. Dusseault, G. Lami-rande, Cooney, R. Girard.	

Période Supplémentaire

9—AIGLES: Bouchard (Roberge)	2.44
10—VOLANTS: Dusseault (Paradis-Laroche)	4.24

(Suite à la page 15)

RADIO-HOCKEY!

La Brasserie BOSWELL

commandite à votre intention l'irradiation de tous les matchs de hockey disputés à Québec par les

"AS" DE QUEBEC

Les dimanches à 3 P.M.
26 décembre
16, 23, 30 janvier
6, 13, 20 février, 13 mars

Les mercredis à 9 P.M.
12, 19 janvier
9, 16, 23 février

Le jeudi, 6 janvier, 3 P.M.

POSTE CHRC
800 à votre cadran

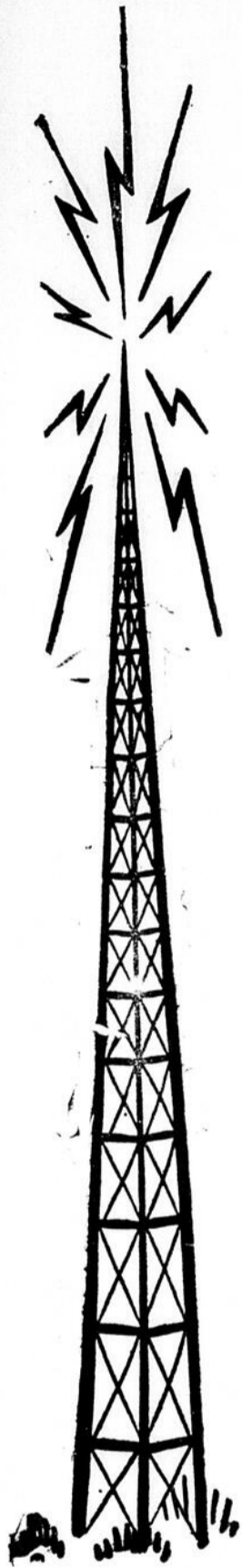
LA BRASSERIE BOSWELL



IL FINIT EN BEAUTÉ — Le mécanicien de locomotive Herman A. Neil (assis, au centre) donne ici le numéro de son permis de circuler au conducteur R. C. Sweet, de Montréal, alors qu'il rentre chez lui le jour de sa mise à la retraite au Pacifique Canadien. Après avoir conduit le train numéro 39, de Lac-Mégantic (lieu de sa résidence) à Sherbrooke, dernier

voyage de sa carrière de mécanicien, M. D. S. Thomson, vice-président de la région de l'Est au C.P.R., en route pour St-Jean, N.-B., l'invita à rentrer au Lac-Mégantic dans son wagon particulier et à prendre le lunch avec lui. Au Pacifique Canadien depuis 1901, M. Neil a été promu chauffeur en 1903 et mécanicien en 1905. Depuis 15 ans, il pilotait les trains 39 et 40 qui font la navette entre Lac-Mégantic et Sherbrooke.

Chronique de la radio



à CHRC

Les amateurs de chant classique et semi-classique sont servis à souhait le dimanche soir à 8.30 heures, alors que le poste CHRC présente le soprano coloratura Nelly Mathot, surnommée "le Rossignol de France". Cette artiste de grand talent interprète des oeuvres de choix puisées dans les répertoires les plus aimés. Durant chaque émission, un concours est proposé aux auditeurs et de magnifiques prix dont une encyclopédie 20e siècle sont offerts aux gagnants. En écoutant Nelly Mathot, chaque dimanche à 8.30 heures p.m., on a donc un double avantage d'entendre une vedette de renom et de courir la chance de gagner des prix de valeur.

Trois fois la semaine à 7.40 hres p.m., à CHRC, on peut entendre la biographie d'un sportif étoile. Tous les sports sont représentés au "Panthéon des

Sportsmen". Le brillant annonceur Roger Baulu fait revivre les étapes les plus remarquables de la carrière des athlètes dont le nom est inscrit au "Panthéon des Sportsmen".

Tous les jours à 11.00 heures, de l'avant-midi, Tante Monique échange des confidences avec ses nombreuses correspondantes. Non seulement cette tante se dépense-t-elle sans compter au service de ses auditrices, mais depuis quelques semaines, elle intéresse à son courrier, l'annonceur en service et va jusqu'à l'inviter à juger lui-même parfois, les situations embarrassantes, sentimentales ou autres qui lui sont soumises. Il va sans dire que les solutions proposées ne sont pas toujours aussi sérieuses que le jugement de Salomon mais cependant, c'est une distraction appréciée de toutes celles qui se donnent rendez-vous le matin à 11.00 heures, pour entendre Tante Monique.

à CKRS

Le gros lot du programme TENTEZ VOTRE CHANCE, entendu sur les ondes de CKRS tous les mercredis de 8 à 8.30 heures, comprend pour la prochaine émission, une jessiveuse électrique, un paletot d'hiver, et une magnifique machine à coudre électrique modèle console avec tous les accessoires. Ne pensez-vous pas qu'il en vaut la peine. Vous pouvez tous participer à ce programme et tenter votre chance de gagner ce gros lot. Ecoutez cette émission afin de savoir comment vous y prendre pour devenir coureur du grand prix qui s'élève parfois à plusieurs milliers de dollars.

Un autre programme qui vous permettra de gagner de beaux prix et que vous pouvez entendre sur les ondes de CKRS, le samedi soir de 8 à 8.30 heures, c'est l'émission qui met en vedette, Murielle Millard et Jean Pierre Masson et qui s'intitule CHANSONS CHANCEUSES. Devinez les six "Chansons Chanceuses" et vous pourrez gagner jusqu'à \$150.00

A RADIO-CANADA

Dimanche le 19 à 10.30 h. a.m.: Blaine Mathe, violoniste; à 8.30 h. p.m.: Maurice Chevalier; 9 h. p.m.: Colette Merola, soprano, et Jean-Paul Jeannotte, ténor.

Lundi le 20 à 8 h. p.m.: Choeur Northern Electric; à 9 h. p.m.: Roger Doucet, ténor

Mardi le 21 à 8.30 p.m.: Clarence Raybould, chef d'orchestre, Jean Pougnet, violoniste.

Mercredi le 22 à 9 h. p.m.: Eugène Conley, ténor; à 10.30 h. p.m.: Maitland Farmer, organiste.

Jeudi le 23, à 1.45 h. p.m.: Marie Iosch, harpiste.

Vendredi le 24 à 8.30 h. p.m.: Claire Gagnier, soprano.

Samedi le 25, à 6.30 h. p.m.: Ernest Ansermet, chef d'orchestre; à 7.30 h. p.m.: Andrée Simard, soprano.

A Radio-Carabin

Eugène Conley, le célèbre ténor américain, que les auditoires de Montréal ont déjà eu l'avantage d'entendre, sera l'invité d'honneur à l'émission "Radio-Carabin", du 22 décembre.

Eugène Conley a connu un succès international. Il a chanté à la Scala de Milan, à l'Opéra Comique de Paris, au "Royal Opera" de Londres et à l'opéra de Stockholm. Il est présentement membre du "New-York Opera Company". Il revient d'une grande tournée en Italie, en Angleterre et en Suède, et, en octobre, a donné des concerts dans toutes les grandes villes des Etats-Unis.

Le côté humoristique du pro-

gramme sera dans l'esprit des fêtes et on saura que la famille de Roger Garand engraisse une dinde depuis juillet en prévision du dîner de Noël. Dans un autre sketch, Roger Garand fera un retour dans l'histoire et s'entretiendra avec Napoléon Bonaparte.

Pour l'écoute: le réseau français de Radio-Canada et les postes affiliés.

Les Concerts MOLSON

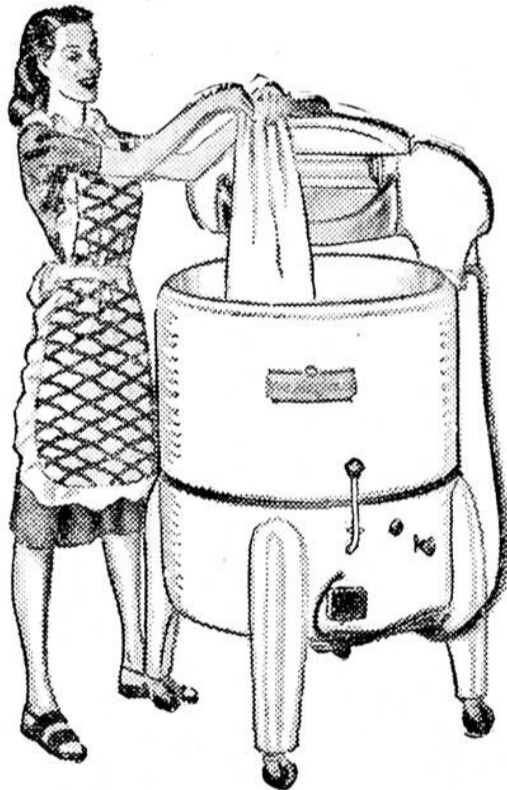
A l'occasion de Noël, on entendra à l'émission des Radio-Concerts Canadiens, programme commandité par la brasserie Molson, Les Disciples de Massenet, chorale de réputation internationale, de même qu'un

groupe d'acteurs qui interpréteront l'histoire vraie de la naissance d'un cantique de Noël, connu dans le monde entier. Le programme sera radiodiffusé de 9 hres à 9.45 hres le lundi 27 décembre, par le réseau français de Radio-Canada.

Le cantique, devant servir de thème au jeu de Noël, est "Douce nuit, ô sainte nuit"; il a été composé, il y a environ 130 ans, dans un petit village du Tyrol Autrichien. Le chœur des Disciples sera accompagné par le grand orchestre des Radio-Concerts, sous la direction de Jean Deslauriers.

Au cours du programme, on entendra, comme d'habitude le reporter Molson, Albert Duquesne, et l'annonceur sera Roger Baulu.

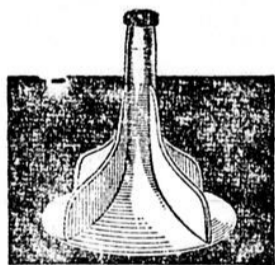
SI PROPRE... et si VITE FAIT



... AVEC MA
Westinghouse
LA LAVEUSE DE TOUT REPOS

Ce sera un plaisir pour vous de retirer la première cuvée de linge éclatant de propreté de votre laveuse Westinghouse émaillée porcelaine. Vous serez étonnée de la propreté et de la rapidité avec laquelle le girateur à "coussin liquide" (une exclusivité Westinghouse) lave le linge sans l'user, comme l'ont prouvé des essais scientifiques. La construction précise de la Westinghouse est votre garantie que ce rendement, vous l'obtiendrez de semaine en semaine pendant des années de fonctionnement sans troubles. Entrez la voir aujourd'hui.

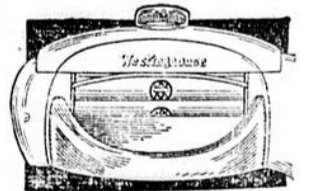
CONDITIONS FACILES \$000.00



Le girateur à "coussin liquide," exclusive aux Westinghouse, crée un mouvement scientifique de l'eau et va chercher dans le linge les saletés les plus opiniâtres, sans l'user.



L'interrupteur de sûreté "sentinelle", exclusive aux Westinghouse, protège le moteur contre les surcharges. Plus de fusibles brûlés; de plus, vous pouvez manier l'interrupteur sans danger même avec les mains mouillées.



Le dégagement de sûreté instantané de l'essoreuse Lovell exclusif aux Westinghouse vous assure un fonctionnement immédiat au simple toucher du doigt. Il vous protège et protège votre linge.

J.-Isidore Barrette & Fils, Enr.

Contracteurs Electriciens

Marchands d'accessoires électriques

72 RUE COLLARD

TEL.: 219

ST-JOSEPH-D'ALMA

Vous obtenez PLUS d'un Westinghouse

Une victoire (Suite)

11—AIGLES: A. Gaudreault (Corbin) 6.00
12—AIGLES: R. Girard 9.33
PUN.: Bouchard, Paradis.

A ALMA

Les Aigles ont vu la défaite de prs mardi soir alors que les Volants de Théo Hamel les ont forcé à jouer une période supplémentaire et ont réussi à annuler au compte de 2 à 2. Ce fut presque une victoire pour Chicoutimi, puisqu'aucun club n'avait réussi à vaincre ou à faire partie nulle avec les Aigles.

Les Volants doivent ce succès en grande partie à leur gardien de buts Buckley qui fut plus que magnifique dans ses filets, bloquant 45 lancers et volant des points sûrs aux Aigles. Les deux clubs jouèrent une partie magnifique et très scientifique devant plus de 2,500 personnes à l'Aréna d'Alma.

Les Volants prirent une avance de 2 à 0 avant qu'Armand Gaudreault puisse éviter un blanchissage à son club en comptant le premier point des Aigles. C'est vers la fin de la troisième période que Tamminan, lançant le disque de derrière Buckley réussit à loger le disque dans le filet et à égaliser les chances à 2 à 2. Une période supplémentaire n'apporta aucun changement aux deux équipes.

Le jeu fut très rapide et les punitions peu nombreuses. Ce fut une des meilleures parties encore jouées à St-Joseph-d'Alma. Laroche et Cooney comptèrent pour les Volants sur des passes de Franche et Gagnon. Les Aigles eurent l'avantage au début de la partie et vers la fin tandis que les Volants dominèrent le jeu au milieu de la partie. Les lignes d'attaque des deux clubs se signalèrent particulièrement tandis que les défenses furent très solides des deux côtés.

Gagnon, le gardien des Aigles toila de la soirée pour sa magnifique performance tandis que Buckley reçut la première, la troisième allant à Tamminan pour avoir égalisé le compte et avoir permis à son club d'annuler.

Voici le sommaire de cette partie:

Première PERIODE

1—VOLANTS: G. Laroche (Gagnon) 4.16
PUN.: Cooney

Deuxième PERIODE

2—VOLANTS: Cooney (Franche) 0.35
3—AIGLES: A. Gaudreault (Miller) 18.45
PUN.: Cooney, L. Gaudreault, Paradis.

Troisième PERIODE

4—AIGLES: Tamminan 14.25
PUN.: Barrett.

Supplémentaire

Pas de Point.
PUN.: Morriveau, Dusseault.

Les compteurs

(AU 14 DECEMBRE INCLUSIVEMENT)

Gerry CABANA, Jonquièr	5	9	14
Armand GAUDREAU, Alma	8	5	13
Hec MILLER, Alma	5	8	13
Jerry GRAVEL, Jonquièr	11	1	12
Vic CORBIN, Alma	4	7	11
HEBERT, Jonquièr	4	7	11
Gaston GAGNON, Chicoutimi	5	4	9
Sweed PAULSEN, Jonquièr	1	8	9
Robert VINCENT, Dolbeau	5	3	8
ROBERTSON, Jonquièr	5	3	8
Gilles LAROCHE, Chicoutimi	4	4	8
MARCOTTE, Jonquièr	3	5	8
Roger ROBERGE, Alma	2	6	8

Victoire pour les Castors

Les Castors de Dolbeau ont remporté une victoire facile aux dépens des Alliés de Bagotville. mardi soir à Jonquièr. La partie fut plutôt lente et il n'y eut que quelques punitions.

Les Castors comptèrent deux points dans la première période pour prendre l'avantage à 2 0. Après que Bagotville eut compté dans la seconde période, les Castors portèrent le compte à 3 à 1. Les Alliés réussirent un autre point au début de la dernière période mais les Castors comptèrent trois fois en moins de deux minutes pour porter le compte final à 6 à 2. Voici le sommaire:

Première PERIODE

1—CASTORS: Bennett (Gagnon) 15.03
2—CASTORS: Ross (Bernaquetz-Lupien) 17.16
PUN.: Bennett et Villeneuve.

Deuxième PERIODE

3—ALLIES: Villeneuve (Lambert-Archibald) 15.35
4—CASTORS: Vincent (Tremblay-St-Pierre) 18.00
PUN.: McLean, Talon, Tremblay.

Troisième PERIODE

5—ALLIES: Savard (Archibald-Sénéchal) 5.25
6—CASTORS: Lalancette (Blackburn) 7.45
7—CASTORS: Ross (Bernaquetz) 7.55
8—CASTORS: Lessard (Lupien) 9.00
PUN.: L'Heureux, Gagnon, Talon (5) et Villeneuve (5).

Ecrasante (Suite)

(Suite)

3—ELANS: Landry (Desmarais) 16.05
4—ELANS: Lacroix 16.31
PUN.: Talon, Winemaster

Deuxième PERIODE

5—ELANS: Bowness (Beaudoin) 9.16
6—ELANS: Lacroix (Desmarais) 19.20
PUN.: Talon, Callahan, Ste-Marie, Talon, Tremblay, Winemaster (5) Lalancette (5).

Troisième PERIODE

7—CASTORS: Goldup (Lupien-Ross) 9.52
8—ELANS: Lacroix (Landry) 12.36
PUN.: Lessard (2) Desmarais (2 plus 10) mauvaise conduite.

Elections au "Club Sportif"

Vendredi, le 3 décembre, plusieurs jeunes gens de St-Joseph d'Alma ont répondu avec enthousiasme à l'invitation reçue à l'occasion de la formation du nouveau club de ski: "Le Club Sportif".

Cette organisation a pour but d'occuper les loisirs de la jeunesse par de saines distractions tout en développant leur esprit sportif et social.

Lors de cette réunion initiale, on discuta de choses très intéressantes touchant la bonne marche d'une association de ce genre.

On procéda ensuite au choix du comité exécutif avec le résultat que voici:

Président: M. Léo Lebel; Vice-présidents conjoints: Mlle Yvette Arseneault, M. Will Page; Secrétaire: Lucille Godin; Secrétaire-Arc.: Pierrette Maltais; Trésorière: Georgette Deschênes; Ass.-Trésorière: Stella Gagné; Entraîneur: Yvon Arseneault; Service des Premiers soins: Garde Castonguay; Un comité d'admission formé de quatre membres: Paul Maltais président du comité.

Après les élections, le conseil d'administration étudia la question financière et l'on s'accorda à fixer la contribution de chaque personne à cinq dollars pour la saison.

Le local où se tiennent les assemblées, constituera une sorte de foyer récréatif enrichi de nombreux amusements, lesquels seront à la disposition de chaque membre tous les jours de la semaine, le lundi et mercredi exceptés.

Dans quelques jours, chaque associé sera muni de l'écusson du club et de sa carte de membre. Cette dernière lui servira de passe.

C'est à la suggestion de la majorité des membres que le jeune club a été baptisé du nom significatif: "Club Sportif".

Position des Equipes

(AU 14 DECEMBRE INCLUSIVEMENT)

	J	G	P	N	PP	PC	T
ALMA	7	6	0	1	33	15	13
JONQUIERE	8	5	3	0	40	26	10
ARVIDA	5	3	2	0	18	19	6
DOLBEAU	7	8	4	0	25	32	6
PORT-ALFRED	5	2	3	0	15	21	4
CHICOUTIMI	6	1	4	1	21	25	3
BAGOTVILLE	6	1	5	0	15	28	2

Noël et le Jour de l'An

PRIX RÉDUITS

ALLER ET RETOUR POUR LE PRIX D'UN BILLET SIMPLE ET DEMI

Valide à l'aller du mardi, 21 décembre, à midi, le samedi 1er janvier 1949; au retour, avant minuit le lundi 3 janvier 1949.

ACHETEZ VOS BILLETS DE BONNE HEURE ... ÉVITEZ LA FOULE

Renseignez-vous auprès de tout agent.

CANADIEN NATIONAL

A nos lecteurs

Nous nous excusons de ne pouvoir donner le résultat des parties jouées hier soir ainsi que la position des clubs et les compteurs en date d'aujourd'hui mais pour des raisons incontrôlables nous avons dû fermer notre journal hier après-midi. Nos lecteurs voudront bien en tenir compte.

A l'honneur

Sept de nos compatriotes employés dans l'assurance au Saguenay seront à l'honneur ce soir, au Château Frontenac de Québec. Ils ont plus de vingt ans de service et participeront à un banquet que la compagnie Metropolitan Life leur offrira ce soir-là. Ce sont Mlle Léa Savard, registreur de Chicoutimi; MM. J.-Elzéar Picard, assistant gérant à Chicoutimi; Adélaré Dubé, également de notre ville; Amable Simard, de Ste-Anne de Chicoutimi; Léo Paradis, gérant adjoint de Jonquièr; Eugène Lachance, aussi de cette même ville; Marcellin Bouchard, de St-Bruno.

ANNONCES CLASSIFIEES

— A VENDRE —

Maison neuve — 2 loyers — située à Naudville.

S'adresser à:

ROLAND TREMBLAY
73 Collard ALMA

—Tu as de la veine, toi, tu es riche; moi, je n'ai pas l'ous!

—Ce n'est pas de la veine, c'est parce que j'ai travaillé.

—Justement, tu as de la veine d'aimer le travail!

Accident à Port-Alfred

Un employé à la construction de l'aréna de Port-Alfred, a fait une chute du haut du toit, mercredi après-midi et a dû être transporté à l'Hôtel-Dieu St-Vallier où son état est considéré comme grave. La victime, M. William Gilbert, souffre d'une fracture de la colonne vertébrale et de plusieurs autres fractures aux membres inférieurs.

Un Mercury "Station Wagon" 1948 — en parfaite condition. —

S'adresser à:

T.-H. CONNOLLY
Enr.
Isle Maligne

"Le ciel par-dessus les toits"

ECOUTEZ LE PLUS BEAU SKETCH DE LA SEMAINE A LA GLOIRE DES FONDATEURS DE L'EGLISE DU CANADA.

Tous les dimanches à

C B J

à 5 heures p.m.

L.J. Couture

Nouveautés pour Dames

Le centre de la mode féminine à St-Joseph d'Alma



20%
d'escompte
sur nos
robes
en
lainage

Tribune libre

M. Paul Tremblay,
"Le Lac-St-Jean".

Un beau témoignage

La prudence demande à tout citoyen, et aux automobilistes surtout, de ne jamais jouer leur propre vie et encore moins de porter atteinte à celle d'autrui par une négligence coupable.

Voilà un point de civilité que comprend et met en pratique M. Rodolphe Senneville, représentant de la Compagnie Canada Packers pour la région du Lac-St-Jean.

La semaine dernière, pendant que les élèves du Collège St-Joseph défilaient au pied de la côte St-Louis, sous le regard attentif du Rév. Frère Armand, M. Senneville stoppait son auto près du trottoir, autant pour satisfaire sa curiosité que pour observer les règlements de la circulation. Apparemment, il fut bien impressionné car, la séance terminée, il appelle le Frère: "Vous faites une belle oeuvre, dit-il, par votre présence à cette intersection dangereuse vous rendez à la jeunesse, et du même coup à la société, un service signalé. Ce sont des vies d'enfants qui sont ainsi épargnées. J'estime que votre dévouement vaut plus que des félicitations qu'on n'a peut-être jamais songé à vous adresser. Acceptez donc ceci, et joignant le geste à la parole, il glisse dans la poche du Frère tout étonné, un billet de banque très appréciable comme témoignage non équivoque de son estime et de son admiration.

Cette scène se passe de commentaire. Nous voulons en pro-

Nouveau commerce à Dolbeau

Un récent numéro de la Gazette officielle de Québec annonçait l'émission de lettres patentes constituant en corporation MM. Eugène Boivin, François-P. Boivin et Jacques Boivin, commerçants de Dolbeau, dans les buts d'exercer le commerce de fruits et légumes, de conserves et d'épicerie, sous le nom de J.-E. Boivin et Fils, Limitée, avec un capital de \$40,000. Le siège social de la nouvelle maison est à Dolbeau même.

GIRARDVILLE

D. N. C.

Va-et-Vient

M. et Mme Arthur Grimard ainsi que leur famille sont de retour d'un voyage à Roberval.

M. Césaire Simard est aussi de retour après une séjour de quelques semaines chez ses parents à Normandin.

Malade

Mme Emilee Gosselin est retenue à sa chambre par la maladie. Nous lui souhaitons un prompt rétablissement.

finir cependant pour dire merci aux bons Frères qui veillent sur nous avec beaucoup de sollicitude pendant les heures que nous vivons sous leur tutelle.

Un Témoin

SPECIAL X

Chez MEDERIC

Epicerie

- BEURRE la livre **0.70**
- OEUFs frais la douzaine **0.55**
- SUCRE granulé 10 livres **0.89**
- SUCRE brun 10 livres **0.87**
- FARINE à pâtisserie 7 livres **0.39**
- TOMATES, 28 onces qualité de choix **0.19**
- TOMATES à la caisse qualité de choix **3.85**
- SOUPE aux tomates 3 jour **0.25**
- POUDRE à LAYER assortie **0.39**
- POUDRE à dessert 4 pour **0.25**
- KETCHUP 2 pour **0.25**
- PATE sans O 4 onces **0.05**
- POMMES McIntosh fancy — la caisse **3.49**

Aussi un assortiment complet de BONBONS de toutes sortes pour les Fêtes à des prix défiant toute compétition.

Médéric Harvey

ENR.

32 Collard ALMA

Trains spéciaux du C.N. pour les skieurs

Montréal, décembre — M. H.J. Nevin, agent général du service des voyageurs du Canadien National à Montréal, annonce que pour transporter les milliers de skieurs qui profiteront des fins de semaine pour s'adonner à leur sport favori dans les Laurentides, sa Compagnie mettra en circulation, cet hiver, un certain nombre de trains spéciaux.

Promotions à la Police Provinciale

Le sergent J.-Eugène Ouellet, de la Sureté provinciale de Chicoutimi, a quitté notre région au début de la semaine, à destination de Québec où il est transféré aux quartiers généraux de la Sureté. Le sergent Ouellet avait de charge du district de Chicoutimi depuis une huitaine d'années. Il est remplacé par M. J.-Adrien Boisvert qui était auparavant, en charge du district de Roberval.



Marie vient d'acheter ses cadeaux de NOEL, elle sourit... et le soleil sourit aussi.

Voulez-vous savoir la raison de son sourire?

C'est que son mari, un homme sage et prudent, lui a offert comme cadeau de NOEL, une police d'assurance-vie avec double indemnité et la clause accident maladie.

Pourquoi ne feriez-vous pas de même

Laissez-nous vous préparer un plan complet d'assurances qui vous donnera la juste protection — pas plus — ni moins.

Téléphonez 200 PAUL-E. HARVEY

Assurances générales ST-JOSEPH-D'ALMA

Fin de l'année

Afin de remercier notre nombreuse clientèle de son précieux encouragement au cours de 1948 nous lui offrons les spéciaux suivants. CES PRIX DURERONT JUSQU'AU 31 au soir

- OEUFs strictement frais, Classe A — la doz 0.48
- ORANGES Sunkist, nouvelle récolte — la doz 0.19
- ORANGES Sunkist, nouvelle récolte — la doz 0.25
- PAMPLEMOUSSES Sunkist, — la doz 0.59
- CITRONS Sunkist — la doz 0.39
- POMMES Wagner pour conserves — le baril 7.75
- POMMES McIntosh fancy — 2 doz pour 0.45
- POMMES McIntosh fancy — la caisse 3.35
- POIRES — la doz 0.75
- RAISIN Malaga — 2 livres pour 0.35
- BANANES Jumbo — la livre 0.19
- SALADE ICEBERG California — 2 pommes pour 0.35
- CELERI importé — 2 gros pieds pour 0.45
- ECHALOTTES avec fanes — le paquet 0.15
- RADIS frais — le paquet 0.15
- TOMATES rouges de Texas — la livre 0.25
- POIREAUX — le paquet 0.15
- PERSIL — 2 paquets pour 0.25
- BETTERAVES — 26 onces — 2 pour 0.45
- BONBON MFLANGE — très beau — la livre 0.29
- CHOCOLAT PITON — petite calotte — la livre 0.39
- PAPILLOTES (Kisses) — la livre 0.39
- CARAMELS BORDENS l'ancienne — la livre 0.39
- BONBONS BUTTER SCOTCH — la livre 0.35
- RAISIN à pâtisserie — sans noyaux — 2 livres pr 0.45
- DATTES sans noyaux — 2 livres pour 0.39
- PECHES importées d'Australie — 28 onces 0.39
- FRAISES dans le sucre — 20 onces 0.39
- POIS CARDINAL — 20 onces — 2 boîtes pour 0.23
- FEVES en boîte — 20 onces — 2 boîtes pour 0.23
- JUS DE TOMATES Idéal — 2 boîtes pour 0.25
- CHOU local — 2 pommes pour 0.06
- CAROTTES lavées — la livre 0.99
- CIRE ELEGANT — 40 onces 0.59
- CIRE ELEGANT — 20 onces 0.49
- CIRE ELEGANT — en pate — la boîte

A tous nos clients et amis:

JOYEUX NOEL et

Léopold Boily

Voisin du Théâtre Alma
RUE SACRE COEUR

ALMA

Surveillez les speciaux

CHEZ JEANNE

Tous les JEUDIS